



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



RAPPORT

Siège de l'UNESCO, Paris, 27 – 29 Juin 2007

Réunion d'experts
« En finir avec la violence à
l'école. Quelles solutions ? »

Siège de l'UNESCO, Paris, 27 – 29 Juin 2007

Réunion d'experts « En finir avec la violence à l'école. Quelles solutions ? »

**Section pour la promotion des droits
et des valeurs dans l'éducation**

**Division pour la promotion de l'éducation de base
Secteur de l'éducation**



Table des matières

I.	Historique et introduction	5
II.	Allocution d'ouverture	7
III.	Les groupes de discussion	9
	GRUPE 1. LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : LE CONTEXTE GENERAL	10
	DISCOURS	10
	DÉBAT	15
	LES ÉLÈVES S'EXPRIMENT	16
	SYNTHÈSE DU GROUPE 1	19
	GRUPE 2. COMMENT FAIRE DES ÉCOLES DES LIEUX SÛRS POUR LES ENFANTS ? POLITIQUES INNOVANTES ET BONNES PRATIQUES	22
	PRESENTATIONS	22
	INTERVENANTS	30
	DÉBAT	33
	SYNTHÈSE DU GROUPE 2	35
	GRUPE 3. QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES MÉDIAS POUR LIBÉRER LES ÉCOLES DE LA VIOLENCE ?	38
	PRESENTATIONS	38
	INTERVENANTS	45
	DÉBAT	47
	SYNTHÈSE DU GROUPE 3	49
IV.	État actuel du suivi des recommandations du rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants	51
V.	La voie à suivre	53
	CONCLUSION DES GROUPES DE TRAVAIL	53
	RÉCAPITULATION DES PRINCIPAUX THÈMES DÉBATTUS	55
	ANNEXES	
	ANNEXE 1 : Programme de la réunion	57
	ANNEXE 2 : Liste des participants	65
	ANNEXE 3 : Sigles et acronymes	73



I. Historique et introduction

La Réunion d'experts « En finir avec la violence à l'école. Quelles solutions ? » a été organisée dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde (2001-2010). Faisant partie des mesures prises par l'UNESCO pour donner suite au Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants, cette Réunion avait pour objectif de permettre aux experts, aux responsables de l'élaboration des politiques et aux praticiens d'explorer les questions et les défis majeurs posés par le Rapport mondial, l'accent étant spécialement mis sur les cinq recommandations prioritaires formulées pour 2007¹. L'autre élément du contexte de la réunion était constitué par le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, qui affirme que la communauté internationale a de plus en plus conscience que l'éducation aux droits de l'homme contribue à la prévention à long terme des violations des droits de l'homme et des conflits violents.

Les présentations et les débats ont été centrés sur l'identification

des défis communs et nouveaux, les récentes innovations en matière de politiques, les législations et les pratiques, et les domaines d'action, l'accent étant mis sur la société civile et les médias. Les débats ont aussi mis en évidence les diverses formes de violence que les enfants subissent à l'école – tant les violences venant de l'intérieur de l'école telles que les châtiments corporels et les brimades, que celles résultant de l'environnement social extérieur à l'école, telles que les violences des gangs et la discrimination entre les sexes. La Réunion a en outre servi à sensibiliser l'universalité et à mettre en exergue l'ampleur de la violence à l'école². Comme le silence sur cette question est resté un obstacle majeur au traitement de la crise, la visibilité de la réunion a contribué à montrer l'ampleur du problème tout en soulignant la nécessité de solutions diversifiées et coordonnées.

Le présent rapport propose un résumé des présentations des groupes de discussion et des débats qui ont suivi, et des synthèses des problèmes abordés et des solutions proposées par chaque groupe. On

y trouvera aussi l'état actuel de la mise en œuvre des recommandations issues du Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants. Enfin, il récapitule les recommandations des groupes de travail concernant les mesures à prendre pour combattre la violence contre les enfants à l'école.



II. ALLOCUTION D'OUVERTURE

La Sous-Directrice générale adjointe pour l'éducation (Gestion du Programme) a ouvert la Réunion en affirmant la volonté du Secteur de l'éducation de l'UNESCO d'apporter des solutions en vue de lutter contre la violence à l'école par des actions concrètes dans ses programmes et activités. Elle a noté que la grande diversité des expériences des experts aiderait à identifier les pratiques et les politiques innovantes ainsi que les domaines futurs de collaboration dans ce cadre.

De nombreux facteurs façonnent la violence à l'école – statut socio-économique, milieu culturel, sexe et ethnicité. Quelle que soit la cause de la violence, elle a des effets considérables sur le milieu scolaire. Les élèves réussissent mieux s'ils apprennent dans un climat scolaire positif où ils se sentent acceptés par leurs enseignants et leurs condisciples. La Sous-Directrice générale adjointe a affirmé que l'éducation n'est pas seulement l'acquisition de connaissances, mais comprend aussi apprendre à savoir, apprendre à être, apprendre à faire et apprendre à vivre ensemble. L'éducation doit donc être considérée de manière holistique, étant donné que

les écoles jouent aujourd'hui un rôle crucial dans le développement global des enfants. La prévention de la violence comprend des mesures réactives et, surtout, des mesures proactives. La prévention proactive de la violence comprend l'élaboration des programmes d'enseignement et des manuels, la formation des enseignants, l'implication des communautés et des parents, ainsi que le respect de la diversité culturelle, l'éducation aux droits de l'Homme et la prévention de la consommation de drogues et d'alcool à l'école.

La Sous-Directrice générale adjointe s'est aussi félicitée de la présence des médias à la Réunion d'experts. En effet, les médias jouent un rôle important dans la prévention de la violence à l'école en influençant les comportements à court et à long terme et en sensibilisant à la violence à l'école. Pour terminer, elle a souligné à nouveau l'utilité de rassembler les participants à la Réunion et a indiqué que l'UNESCO entendait s'informer de leurs stratégies en vue de trouver des solutions pour étudier les effets de la violence à l'école.



III. Les groupes de discussion

GRUPE 1. LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : LE CONTEXTE GÉNÉRAL

● Clive Harber – La violence à l'école : quels sont les problèmes ? « <i>L'école comme lieu de violence : y a-t-il un problème fondamental avec l'école ?</i> »	10
● Eric Debarbieux – Pourquoi avons-nous besoin d'un observatoire international de la violence à l'école ? « <i>Ni manipulation ni négation. Pourquoi avons-nous besoin d'un Observatoire international de la violence à l'école ?</i> »	12
● Betty Reardon – L'éducation à la non-violence : qu'avons-nous appris ? « <i>Exploiter le paradoxe</i> »	14
DÉBAT	16
LES ÉLÈVES S'EXPRIMENT	17
● Collège Jean Jaurès – Comment les écoles font-elles l'expérience de la violence ? « <i>Violence en verlan</i> »	17
SYNTHÈSE	19

GRUPE 2. COMMENT FAIRE DES ÉCOLES DES LIEUX SÛRS POUR LES ENFANTS ? POLITIQUES INNOVANTES ET BONNES PRATIQUES

● Deborah Price	22
● Tuncay Ergene	24
● Michelle Lequarré	26
● Kabir Shaikh	29
INTERVENANTS	30
DÉBAT	33
SYNTHÈSE	35

GRUPE 3. QUELS RÔLES PEUVENT JOUER LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES MÉDIAS POUR LIBÉRER LES ÉCOLES DE LA VIOLENCE ?

● Lena Karlsson	38
● Peter Newell	41
● Samia Bishara	43
● Paul Robinson	44
INTERVENANTS	45
DÉBAT	47
SYNTHÈSE	49

Groupe 1

La violence à l'école : le contexte général

LA VIOLENCE A L'ÉCOLE : QUELS SONT LES PROBLÈMES ?



Clive Harber

«Quand vous demandez à des élèves ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas à propos de l'école, il y a un tas de choses qu'ils n'aiment pas.»

Clive Harber, traitant de l'idée controversée selon laquelle les écoles peuvent être des lieux dangereux pour les élèves du fait qu'elles peuvent reproduire la violence sociale dans l'environnement scolaire, a commencé par présenter trois conceptions possibles de la relation

entre école et société. La première considère l'école comme bénéfique pour la société. Selon ce point de vue, l'école est bonne pour l'individu parce qu'elle forme des citoyens actifs ayant une attitude sociale. Pour Harber, c'est le point de vue prédominant dans le discours général sur l'éducation. Le deuxième point de vue considère l'école comme reproduisant les inégalités sociales. Le troisième point de vue va plus loin et considère l'école comme quelque chose de véritablement nuisible. Clive Harber a fait remarquer qu'il y a du vrai dans chacun de ces trois points de vue. Cependant, c'est le troisième – la proposition selon laquelle la violence est intrinsèquement générée dans et par les écoles – qui a été au centre de son exposé.

Le problème

L'école peut parfois être un environnement rebutant et hostile qui décourage l'assiduité et la participation positive.

Le contexte

Les écoles peuvent contribuer à la violence de deux façons : d'abord, il se peut qu'elles reproduisent la violence extérieure existante, et ensuite, il se peut qu'elles soient elles-mêmes génératrices de violence.

Ce qu'on peut faire

Au lieu de se concentrer sur telle ou telle école et tels ou tels exemples de violence, il faudrait se concentrer sur la mise en évidence des processus historiques et sociaux en cause. Ce n'est qu'alors qu'il sera possible de trouver des solutions efficaces aux environnements scolaires violents.

Selon Clive Harber, les écoles en général favorisent les réactions négatives des élèves. Ces réactions peuvent inclure une résistance active et agressive à l'environnement scolaire, l'exclusion officielle, la résistance passive, l'absentéisme scolaire, l'abandon et la phobie de l'école. Se référant à des recherches menées à Yoneyama, au Japon (2000), il a indiqué que trois sur quatre des discours explicatifs de la phobie de l'école au Japon – le discours psychiatrique (par exemple les troubles mentaux), le discours comportemental (par exemple la paresse des élèves) et le discours socio-médical (par exemple la fatigue des élèves) – accusent les élèves et leurs parents de ne pas s'adapter à l'école. Seul

le quatrième discours – le discours citoyen – accuse les écoles, faisant valoir que ce sont elles, et non les élèves, qui posent problème.

Il arrive que les écoles soient des lieux dangereux pour les élèves. Clive Harber s'est référé à un rapport rédigé par le *South African Medical Research Council* en 1998, qui a constaté que lorsque les victimes de viols désignaient leur agresseur, 37,7% désignaient soit un enseignant soit un directeur d'école. Il n'est pas surprenant que dans la littérature de plus en plus abondante concernant le regard des élèves sur les écoles, on trouve des critiques substantielles et systématiques contre l'école.

Recherchant les racines de la violence à l'école, Clive Harber a attiré l'attention sur la structure du système scolaire. Il a estimé qu'en général, l'école reflète un modèle autoritaire et non un modèle démocratique. Les environnements d'apprentissage promeuvent souvent une éducation qui vise à contrôler et non à créer une conscience critique. Cette éducation orientée vers le contrôle a perduré parce qu'un des buts initiaux de l'école était de créer des élèves disciplinés. Clive Harber a

Etant donné l'accent mis sur la scolarisation – dans le cadre d'initiatives comme le mouvement de l'Éducation pour tous – Clive Harber a demandé pourquoi les enfants ne sont toujours pas protégés de la violence une fois qu'ils sont à l'école.

souligné que l'autoritarisme scolaire néglige d'enseigner aux élèves comment évaluer les valeurs et prendre des décisions responsables.

Concluant son exposé Clive Harber a réaffirmé qu'en dépit des idées reçues, l'école n'est pas automatiquement bénéfique pour les individus ou la société. C'est une entité paradoxale, capable du meilleur comme du pire. Considérant, le climat de violence qui règne dans beaucoup d'écoles, au lieu de débattre des moyens de scolariser davantage d'enfants, nous devrions nous demander pourquoi tant d'enfants continuent d'aller à l'école, a-t-il ajouté

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UN OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA VIOLENCE A L'ÉCOLE ?

 **Eric Debarbieux**

« C'est l'obstacle sur lequel butent souvent les responsables de l'élaboration des politiques : ils oublient que la violence à l'école est un défi international qui appelle des solutions internationales. »

Dans son intervention, Eric Debarbieux a demandé que la communauté internationale participe à la recherche de solutions à la violence

à l'école. Il a présenté l'Observatoire international de la violence à l'école, ONG basée à l'Université de Bordeaux, qui rassemble et diffuse des études scientifiques sur la violence à l'école. Il a fait valoir que la portée mondiale des activités de l'Observatoire lui permet de faire connaître les résultats des recherches pertinentes, de tirer profit des comparaisons scientifiques internationales et de garantir la solidité scientifique du discours sur la violence à l'école.

Le problème

Le manque de données et de statistiques officielles est un défi majeur lorsqu'on veut trouver des solutions à la violence à l'école. Souvent, la violence à l'école est quelque chose qui n'existe pas si l'on regarde les statistiques. Pourtant, la réalité est que la violence est un énorme problème dans les écoles à travers le monde.

Le contexte

Pour garantir la démocratisation et la diffusion des recherches de haut niveau, il faut que la communauté scientifique comprenne des chercheurs du monde entier, y compris ceux issus des pays du Sud, spécialisés dans la gestion de la problématique relative à la violence à l'école.

Ce qu'on peut faire

Concernant la violence, il est crucial d'identifier des solutions et des systèmes éducatifs qui soient capables de réagir à chaque acte de violence comme à un événement unique. Il faut en même temps des normes universelles afin de généraliser l'action de prévention de la violence.

L'International Journal on Violence in Schools est un instrument utile pour faire circuler l'information entre des chercheurs de plus en plus nombreux dans le monde. Le Journal bénéficie de la participation de chercheurs de différentes disciplines spécialisés dans la violence à l'école.

Le but général de l'Observatoire est de rassembler et diffuser des études scientifiques sur la violence à l'école. Pour y parvenir, l'Observatoire collabore avec des chercheurs du monde entier, ainsi qu'avec les enseignants, les parents et les élèves. Eric Debarbieux a affirmé que ces liens sont cruciaux car une des conséquences majeures d'un acte de violence est le sentiment d'isolement. Non seulement la victime se sent seule et rejetée, mais souvent les enseignants qui assistent à des violences entre élèves se sentent isolés. Il arrive que l'élève victime et l'enseignant témoin ne trouvent pas d'aide auprès de l'administration de l'école. De plus, les politiciens nationaux se sentent isolés parce que souvent ils pensent que la violence à l'école n'est un problème que dans leur pays.

Eric Debarbieux a donné un exemple de la portée mondiale de l'Observatoire en décrivant un projet de recherche dans une école publique brésilienne où le harcèlement était lié à la violence scolaire. Lorsque les résultats de ce projet ont été comparés aux résultats de recherche dans des écoles françaises, l'importance des comparaisons internationales est apparue évidente. Ces recherches ont révélé une disparité entre les perceptions des environnements violents dans différentes régions du monde. Dans les écoles brésiliennes,

confrontées à des problèmes économiques et sociaux, la violence était considérée comme faisant partie de la vie quotidienne, tandis qu'en France, la violence à l'école était considérée comme un problème d'une ampleur beaucoup plus grande.

Eric Debarbieux a aussi attiré l'attention sur la façon dont les médias montent souvent en épingle des événements isolés et spectaculaires comme des tirs occasionnels d'armes à feu dans une école ou sur un campus. Il a estimé que le problème de la violence à l'école n'a rien à voir avec ces événements dramatiques mais rares. Le vrai problème réside dans des actes de violence apparemment mineurs mais répétitifs. Ce sont ces actes qui conduisent aux conséquences les plus fréquentes de la violence à l'école, tels que les abandons scolaires, la phobie de l'école, la dépression et le manque de confiance en soi.

Pour conclure, il a soutenu que trop souvent des solutions miracles à la violence à l'école sont proposées sous la forme de programmes très coûteux. Il n'y a pas de solutions miracles. Il n'est pas possible de mettre complètement fin à la violence, mais il est possible de la réduire.

L'ÉDUCATION A LA NON-VIOLENCE : QU'AVONS- NOUS APPRIS ?

Betty Reardon

« Les écoles devraient présumer que le conflit est normal. Il faut que les jeunes apprennent que le conflit fait partie de la vie. Le développement des compétences de communication est donc l'élément le plus essentiel de ce qui doit être enseigné à l'école. »

Forte de ses quarante années d'expérience en tant qu'éducatrice pour la paix, Betty Reardon a présenté des exemples de bonnes pratiques et a affirmé que la solution pour en finir avec la violence à l'école réside dans une approche politique et systématique du problème. Elle a choisi des exemples montrant l'évolution des attitudes des Américains

Lors de la formation des enseignants à l'éducation pour la paix, Betty Reardon définit la violence comme « un mal évitable généralement commis dans un but ». Nous l'utilisons pour exprimer des sentiments ou pour atteindre un objectif externe.

vis-à-vis de la violence à l'école et de l'éducation pour la paix, du mouvement des droits civiques des années 1960 à la Guerre froide et enfin à la période qui a suivi le 11 septembre.

Le problème

La violence est souvent le résultat de la frustration, de l'impossibilité d'exprimer une opinion. Face à la violence, le mouvement de l'éducation pour la paix se concentre sur les initiatives de médiation par les pairs et de communication.

Le contexte

L'éducation pour la paix se situe dans le contexte plus large des formes multiples, interconnectées de la violence, qui ensemble constituent une culture de la violence.

Ce qu'on peut faire

Les objectifs d'apprentissage de l'éducation pour la paix comprennent la compréhension des manifestations de la violence, le développement des capacités de réponse constructive et les connaissances spécifiques concernant les autres solutions.

Betty Reardon a situé les bonnes pratiques de l'éducation pour la paix dans un cadre des droits de l'homme mettant l'accent sur la dignité et le respect. Outre la promotion des droits de l'homme, l'éducation pour la paix couvre un ensemble de questions allant des brimades, du racisme, du harcèlement sexuel et de l'homophobie à la compréhension interculturelle et interreligieuse. Aux fins de la réunion d'experts,

elle a présenté des exemples réussis d'éducation pour la paix, principalement aux Etats-Unis.

Le premier exemple donné par Betty Reardon d'une action réussie d'éducation pour la paix concerne la ville de Detroit aux USA dans les années 1960. En effet, pour faciliter l'intégration, des enfants afro-américains du centre-ville ont été inscrits et transportés dans des écoles de quartiers suburbains à prédominance blanche. Cela a provoqué de sérieuses réactions dans ces quartiers, y compris l'incendie de bus. Face à cette tension palpable, le syndicat local des enseignants a conçu un programme destiné à rassembler les enfants du centre-ville et ceux des quartiers suburbains. Les activités du programme allaient de l'histoire des Afro-Américains à des cours de cuisine. Comme il s'agissait d'un des premiers projets d'éducation pour la paix, ce projet a eu une grande influence sur le mouvement des droits civiques et sur les programmes des écoles américaines et il a aidé à apaiser les réactions violentes entourant les conflits scolaires.

Le deuxième exemple cité par Betty Reardon concerne la ville de New York durant la Guerre froide. L'inquiétude générale suscitée par la course aux armes nucléaires a encouragé l'Organisation *Educators for Social Responsibility* à introduire une formation à la résolution des conflits dans de nombreuses écoles de la ville. Betty Reardon a aussi

Les concepts fondamentaux de l'éducation pour la paix sont le respect et les compétences. Le respect comprend le développement du respect de soi et des autres. Les compétences concernent les formes spécifiques de communication et de coopération utilisées dans les situations conflictuelles.

attiré l'attention sur la nouvelle initiative de l'organisation appelée « *The 4R's – Reading, Writing, Respect and Resolution* » (Lecture, écriture, respect et résolution). Ce programme, qui vise à enseigner aux élèves comment prendre des décisions éthiques, est en cours d'intégration dans les programmes des écoles publiques.

Le troisième exemple d'une initiative réussie d'éducation pour la paix est né de la réaction aux attentats du 11 septembre 2001. Le lendemain des attentats, les élèves qui participaient à un programme de compréhension interreligieuse se sont rendu compte que leurs condisciples musulmans pouvaient se sentir menacés par la colère et la douleur de la population majoritaire. En conséquence, tous les enfants ont marché ensemble jusqu'à l'école de façon à se sentir tous en sécurité. Comme l'a dit Betty Reardon, cela « montre combien l'éducation pour la paix développe l'empathie et la compréhension ».

En conclusion, Betty Reardon a souligné que les programmes novateurs qu'elle avait signalés avaient été initiés par des enseignants. Cela prouve l'importance du rôle que jouent les enseignants dans l'éducation pour la paix et le besoin permanent de former les enseignants à la résolution des conflits. Elle a aussi noté que ces exemples de bonnes pratiques ne sont pas des panacées, tant les détails pratiques diffèrent beaucoup d'un contexte à un autre. Cependant, les éducateurs pourraient s'inspirer de la manière dont ces programmes ont créé et continuent de créer des changements, en dépit de difficultés considérables et d'attitudes sociétales enracinées.

DÉBAT

Au cours du débat qui a suivi, les participants ont cherché à clarifier le terme « violence » et ont souligné la nécessité d'une typologie de la violence. Ils ont aussi examiné les stratégies éducatives ciblées sur la violence à l'école, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation de qualité et l'éducation pour la paix.

Pour définir le terme « violence », les participants ont choisi quelques traits communs à toutes ses formes. Ils ont conclu que la violence a des dimensions physiques et psychologiques, comme l'isolement et la

honte, et qu'elle comprend la discrimination sexuelle, l'homophobie et le racisme. Ils ont noté que ses effets sont à long terme et peuvent affecter un enfant toute sa vie durant. Ils ont parlé de la culture généralisée de la violence, qui banalise les actes de violence au lieu d'en faire des actes hors de l'ordinaire.

Malgré ces traits communs, il a été craint qu'une définition holistique de la violence ne risque d'occulter ses dimensions spécifiques. Par exemple, ce qui est considéré comme un acte de violence ou un environnement violent varie selon le contexte culturel. A ce propos, les participants ont longuement débattu de l'école elle-même comme forme de violence. Ils ont aussi examiné des exemples précis de la façon dont la violence se manifeste dans certains systèmes scolaires, comme la pression qu'exercent les tests standardisés et les programmes scolaires comportant une formation militaire. Ils ont en outre appelé l'attention sur le fait que la violence scolaire n'intervient pas seulement à l'intérieur des murs de l'école. Par exemple, les enfants qui sont privés d'accès à l'éducation, notamment les filles, sont aussi victimes d'une forme de violence indirecte.

Une chose sur laquelle ont été d'accord les participants était que la violence peut souvent être dissimulée ou invisible. Il a été estimé qu'une typologie de la violence permettrait de définir plus précisément ses ca-

ractéristiques et aider à mettre au jour les actes de violence. Ils ont identifié plusieurs questions à poser pour l'élaboration d'une typologie : « Qui sont les victimes ? Comment la violence leur cause-t-elle un préjudice ? Quel est le degré de gravité de la violence ? Est-elle perçue différemment par les garçons et les filles, ou par les enfants à divers âges ? »

Les participants ont souligné la nécessité de prendre en compte les multiples aspects de la violence à l'école si l'on veut que les programmes éducatifs soient efficaces. A propos de la qualité de l'éducation, il a été recommandé que les gouvernements définissent plus précisément ce qu'ils entendent par « qualité ». Les participants ont estimé qu'une éducation de qualité devrait comprendre l'éducation aux droits de l'homme, au pluralisme, à la démocratie et à la paix. A ce propos, il a été suggéré d'étudier plus avant les bonnes pratiques d'éducation pour la paix et de veiller à reproduire les pratiques selon des modalités culturellement pertinentes.

En conclusion, les participants ont évoqué le besoin urgent de stratégies éducatives qui mettent en question la culture de la violence au sens large et défendent une culture de la paix. Pour cela, il faut que les écoles s'emploient à éliminer le racisme et la discrimination sexuelle, et il faut que les enseignants et le personnel scolaire soient formés aux techni-

ques d'intervention en cas de conflit et de prévention de la violence.

DES ÉLÈVES S'EXPRIMENT : COMMENT LES ÉCOLES FONT-ELLES L'EXPÉRIENCE DE LA VIOLENCE ?



Collège Jean Jaurès

« Lorsque tu ne respectes pas les autres, cela veut dire que tu ne te respectes pas toi-même. Alors à quoi peux-tu t'attendre, après ? »

Des élèves du Collège Jean Jaurès, établissement faisant partie du Système des écoles associées de l'UNESCO à Villepinte (France), ont joué une pièce intitulée « Violence en verlan ». La pièce, écrite et mise en scène par les élèves, illustre les méthodes non violentes de résolution des conflits dans un cadre multiculturel. Après la représentation, les élèves ont fait part de leurs expériences en matière de violence à l'école.

Le Collège Jean Jaurès est une école qui accueille les élèves de 12 à 16 ans, située dans une communauté économiquement défavorisée de la banlieue Nord de Paris. La situation économique génère dans la communauté des dissensions qui se propagent à l'environnement scolaire. Des conflits éclatent souvent

entre élèves de différents grands ensembles ou de différents milieux. Un élève a évoqué l'exemple d'un garçon qui est harcelé parce qu'il ne vit pas dans le même quartier que la plupart de ses condisciples. Ses parents doivent le conduire au collège tous les jours pour qu'il ne soit pas harcelé sur le chemin du collège.

Parlant de la violence du point de vue d'un jeune, un élève a fait remarquer que le mot « violence » est utilisé essentiellement par les adultes : « nous employons d'autres expressions comme 'tabasser quelqu'un' ». Les jeunes ont dit aussi que la violence n'est pas une chose à laquelle ils pensent, c'est quelque chose qui « simplement arrive ». La dynamique de la violence à l'école crée des « vainqueurs » et des « vaincus » et pousse à se battre.

Les élèves ont peur d'être considérés comme des « nuls » s'ils ne se battent pas.

Un élève a fait remarquer que la violence est due non seulement aux jeunes, mais aussi aux adultes, à l'école comme chez eux. A propos de la violence à la maison, les élèves ont souligné combien il importe d'avoir tout le soutien de leurs amis. Trouver des solutions au problème de la violence est une responsabilité partagée ; il faut que les élèves, leurs parents, leurs amis et toute la communauté soient impliqués. En conclusion, ils ont souligné que leur participation à la Réunion d'experts montrait éloquemment comment les éducateurs et les experts peuvent comprendre la violence à l'école en écoutant les enfants et les jeunes.

SYNTHÈSE DU GROUPE 1



Paul Robinson – Rapporteur

Le premier groupe de discussion comprenait trois orateurs principaux qui ont traité de la violence à l'école dans le contexte général. Ils ont soulevé des questions concernant la structure des écoles comme environnements de violence potentiellement endémiques, la nécessité d'une recherche et d'une coopération internationales pour répondre à la violence à l'école, et des exemples de bonnes pratiques issues du mouvement de l'éducation pour la paix. Les points de vue des élèves sur la violence à l'école ont apporté une contribution importante au débat.

Thèmes clés dégagés par les exposés formels et les débats qui ont suivi :

Subversion positive

- Il faudrait promouvoir dans les écoles une contre-culture face à la culture de la violence.
- Il faudrait mettre en question les structures scolaires existantes : le programme d'enseignement, l'organisation de la journée scolaire et les modalités selon lesquelles les enfants sont groupés.
- L'école reflète les problèmes de la société, mais elle est aussi le lieu où les

enfants peuvent apprendre à vivre ensemble.

Reproduction et durabilité

- Les projets individuels qui réussissent devraient être plus diffusés et reproduits.
- Il faudrait maintenir la dynamique de façon que les projets se suffisent à eux-mêmes et que les pratiques efficaces soient poursuivies.

Le rôle critique de l'enseignant

- Il faut former les enseignants aux approches faisant appel à la participation des élèves et aux approches centrées sur les élèves.
- Une formation efficace des enseignants devrait développer les compétences de traitement des questions polémiques.

Éducation aux droits de l'homme et éducation pour la paix

- L'éducation aux droits de l'homme devrait être au centre de notre réflexion et de notre pratique.
- Le mouvement de l'éducation pour la paix a produit des programmes pratiques qui peuvent montrer la voie à suivre.

Une compréhension commune

- Il est nécessaire d'avoir une compréhension commune de la nature et des causes de la violence, de la notion de crédibilité scientifique et des effets de la violence.
- Les exemples concrets de bonnes pratiques et d'indicateurs de référence internationaux sont essentiels.

Recherche et évaluation

- Il faut des méthodes appropriées de traitement des formes spécifiques de violence et une évaluation de l'impact de ces approches.
- Il est crucial de combiner les efforts de recherche pour utiliser au mieux des ressources limitées si l'on veut parvenir à une approche internationale commune.

Donner la parole aux élèves

- Les élèves peuvent être les messagers les plus éloquents et les plus persuasifs de la non-violence.
- Nous devrions respecter les élèves en accordant l'attention qu'elles méritent à leurs vues sur les décisions qui ont une incidence sur leur vie.
- L'implication des élèves doit se faire de la base au niveau gouvernemental afin de trouver des solutions adéquates pour la prévention de la violence en milieu scolaire

Groupe 2

Comment faire des écoles des lieux sûrs pour les enfants ? Politiques innovantes et bonnes pratiques

Deborah Price

« Même une seule occurrence de violence importante est une occurrence de trop. »

Deborah Price a commencé par souligner notre devoir collectif de protéger les jeunes de la violence : « Que nous soyons parents ou non, nous sommes tous touchés par la vie des enfants. L'enfance est une période d'innocence, d'apprentissage et d'expérimentation du nouveau. » Partant de son expérience au Département de l'éducation des Etats-Unis, Deborah Price a mis l'accent sur des exemples de politiques efficaces de sécurité scolaire et souligné la nécessité d'efforts concertés pour créer des environnements scolaires sûrs.

Le problème

Il est pratiquement impossible de réaliser les missions scolaires dans les écoles où la sécurité n'est pas assurée.

Le contexte

La sécurité à l'école est la responsabilité commune des écoles, des organisations communautaires, des parents et des élèves. Les écoles ne peuvent créer à elles seules des environnements d'apprentissage sûrs.

Ce qu'on peut faire

Lorsque les élèves savent qu'un acte de violence est sur le point d'être commis, il y a plus de chances qu'ils en parlent avec un adulte s'ils ont un sentiment d'appartenance à leur école. C'est pourquoi il faut considérer que les élèves font partie des solutions pour la prévention de la violence à l'école.

Deborah Price a estimé que fondamentalement, les écoles sont des lieux sûrs pour les élèves. Elle a contesté l'opinion exprimée par Clive Harber selon laquelle l'école est une

L'élaboration de programmes pour la sécurité scolaire doit inclure le partage de données objectives, l'évaluation des risques et l'expérimentation des programmes. Les ressources étant limitées, il faut donner la priorité aux programmes efficaces plutôt qu'aux programmes populaires.

forme de violence, en décrivant les écoles comme des refuges pour de nombreux enfants. Dans bien des cas, les enseignants et le personnel sco-

laire protègent les enfants de la violence et souvent l'école est un lieu plus sûr que le foyer familial des élèves. Cependant, les incidents de violence doivent inciter l'ensemble de la communauté à redoubler d'efforts pour créer des environnements scolaires aussi sûrs que possible.

La sécurité à l'école ne peut être assurée que par des mesures proactives, et non par des mesures réactives. Cela veut dire qu'il faut mettre en place des règles et des politiques avant que survienne un incident violent. De plus, la détention illicite d'alcool, de drogues et d'armes à feu doit être strictement interdite et il faut enquêter dans les meilleurs délais sur les menaces dirigées contre les étudiants et les enseignants. Les programmes doivent prévenir la violence et aussi viser les élèves qui ont déjà des comportements à haut risque.

Deborah Price a soutenu qu'à l'école, la violence ciblée est rarement un acte impulsif. En fait, les agressions violentes de grande ampleur ont souvent pour origine des agressions de moindre ampleur, comme les provocations verbales, le harcèlement et les brimades. Il faut donc

prêter attention aux problèmes de comportement apparemment insignifiants pour garantir une intervention rapide. Ces comportements risquent moins de se transformer en violences quand un élève a le soutien d'un adulte.

Pour conclure, Deborah Price a souligné le rôle des parents en tant que premiers et meilleurs éducateurs de l'enfant. Les écoles sont le miroir des familles et des communautés dans lesquelles elles se trouvent et il leur incombe de mettre fin ensemble à la violence.

Toutes les écoles devraient adopter un plan d'urgence efficace et complet que les élèves, les enseignants et le personnel scolaire connaissent et mettent en pratique.

Tuncay Ergene

« Les programmes existent. Ce qui fait défaut, c'est une mise en œuvre efficace. »

Tuncay Ergene a décrit divers programmes et procédures de lutte contre la violence à l'école, sur la base de recherches menées à travers le monde. Son intention était de montrer la grande diversité des programmes de prévention de la violence et les différentes pratiques qui se sont créées dans le monde.

Il a commencé par faire remarquer que les programmes de prévention de la violence ne sont pas tous identiques. La conception des programmes doit tenir compte du fait que différents types d'écoles, du pré primaire à l'enseignement supérieur, requièrent différentes approches de la prévention de la violence. De plus, les écoles de différentes régions ou nations ont leurs caractéristiques propres et leurs expériences propres de la violence.

Sur la base de la documentation et des pratiques existantes, Tuncay Ergene a identifié six principaux types de programmes de prévention de la violence à l'école mis en œuvre dans le monde :

- **Les programmes éducatifs** – éducation pour la paix et éducation aux droits de l'homme, résolution des conflits, prévention

et réduction des activités des gangs et des brimades, formation aux compétences nécessaires dans la vie courante, prévention des violences familiales.

- **Les services de soutien aux élèves** – mentors et modèles, infirmières scolaires, activités extrascolaires, leadership des élèves, et aide des pairs, individuelle et en groupe. Une aide devrait en particulier être apportée aux nombreuses écoles des pays en développement qui sont désespérément démunies de services de soutien aux élèves.
- **Les liens entre école, famille et communauté** – formation des compétences parentales, rondes de surveillance de parents volontaires, partenariats écoles-entreprises, équipes spéciales écoles-communauté, comités consultatifs scolaires
- **Les programmes environnementaux et technologiques** – détecteurs de métaux et machines à rayons X, écoles sans armes à feu, télésurveillance, cartes d'identité des élèves, personnel de sécurité dans les écoles. Certaines de ces pratiques, comme le recours à du personnel de sécurité, peuvent cependant émettre des messages brouillés concernant la nature de la violence à l'école. Alors qu'ils sont censés protéger les élèves, la présence des agents de sécu-

rité risque de signifier que la violence ne peut être maîtrisée par l'école elle-même.

- **Politiques et procédures scolaires** – plans de sécurité scolaire, politiques de tolérance zéro, perfectionnement du personnel et formation de sensibilisation. Les conseils d'arbitrage des élèves ont donné des résultats positifs et contribuent à la création d'environnements démocratiques dans les écoles.
- **Autres programmes** – programmes et écoles parallèles, améliorations matérielles des locaux scolaires, surveillance de la délinquance juvénile, équipes de gestion des crises, lignes directes sur la violence, séances de libre expression des élèves.

Tuncay Ergene a aussi décrit plusieurs facteurs de risque et mesures de protection qui ont un impact sur la violence à l'école. Un certain nombre de situations négatives peuvent accroître la violence à l'école et entraver les programmes de prévention de la violence. Ce sont, pour donner quelques exemples, les violences familiales, la toxicomanie, l'accès à des armes à feu et le dénuement économique. Pour contrer ces facteurs négatifs et garantir de bonnes pratiques de prévention, Tuncay Ergene a suggéré que les écoles et les familles mettent l'accent sur les points suivants : promouvoir une bonne communication, créer un

sentiment de lien entre élèves et enseignants, et fournir des services de soutien en matière de santé affective et de réussite scolaire. Il a souligné en outre que les programmes de prévention de la violence à l'école tendent à cibler les problèmes de discipline et les élèves à risque et non les mesures de protection. Cette approche peut être contreproductive étant donné qu'elle attire l'attention sur ces élèves et risque de les aider à acquérir de la popularité.

En conclusion, Tuncay Ergene a indiqué qu'il faudrait évaluer soigneusement quels programmes donnent des résultats, quels programmes sont inefficaces et quels programmes sont prometteurs. Globalement, les comptes rendus des travaux publiés et la méta-analyse des recherches menées dans le monde proposent un certain nombre de programmes qui peuvent être considérés comme relevant de l'une des catégories suivantes :

- **Qu'est-ce qui marche ?** Pour donner quelques exemples, la gestion des comportements familiaux, l'interdiction d'accès aux armes à feu et la réduction de la violence dans les médias. Quel que soit le type de programme, les techniques efficaces de prévention de la violence sont celles qui sont à long terme et qui visent à promouvoir la compréhension des autres.

- **Qu'est-ce qui ne marche pas ?**

Par exemple, les tactiques fondées sur la peur, les programmes ciblés uniquement sur l'estime de soi ou la gestion de la colère, et la ségrégation des élèves agressifs ou ayant des comportements antisociaux.

- **Qu'est-ce qui est prometteur ?**

Les pratiques et programmes qui apparaissent dans ce domaine ou qui ne sont pas largement institutionnalisés mais ont donné des résultats positifs. Il s'agit de la médiation des pairs, du mentorat, de la formation aux compétences sociales et des techniques de gestion de la classe.

En janvier 2006, un système de surveillance de la violence à l'école a été mis en place en Turquie. Il enquête sur les incidents de brutalités physiques, les abus d'alcool et de drogues, les brimades, les violences sexuelles, le vandalisme, les vols, les gangs et l'usage d'armes. Au bout de quatre mois, les résultats ont montré que 32,9% des élèves avaient été victimes de brutalités physiques et que 19,8% avaient subi des brimades. Cependant, la mise en place de ce système de surveillance a été difficile. Les administrations des écoles hésitent souvent à révéler l'ampleur réelle des actes de violence parce qu'elle invite à des comparaisons entre écoles.



Michelle Lequarré

« La violence à l'école ressemble à un volcan qui bouillonne longtemps et ensuite explose soudainement. »

Michelle Lequarré a fait appel à ses seize années d'expérience en tant qu'administratrice d'écoles professionnelles et secondaires pour éclairer la dynamique des relations entre administrateurs, enseignants et élèves. Elle a en outre commenté les questions soulevées par le premier groupe de discussion, en particulier le débat sur la définition de la violence et les vues des élèves sur la violence à l'école.

Se référant aux élèves du Collège Jean Jaurès, Michelle Lequarré a comparé les perceptions des élèves à celles des enseignants. Les élèves exprimaient leur désir de se faire entendre, mais les enseignants aussi veulent être entendus ; elle a affirmé qu'ils veulent dialoguer avec leurs élèves. Alors que les élèves préfèrent un environnement moins hiérarchique, les enseignants veulent que les élèves acceptent leur autorité. D'où un écart fondamental entre les attentes des enseignants et des élèves dans la salle de classe.

Michelle Lequarré a aussi noté que le mot « violence » est trop vague et devrait être écarté en tant que terme définitif. Il englobe à la fois les actes et les paroles, a-t-elle dit, et il veut tout dire ou ne rien dire en même

temps. Par exemple, les différences de perceptions de la violence entraînent des problèmes de communication entre les élèves et le personnel scolaire. Les mots que les élèves crient dans les couloirs peuvent être interprétés par le personnel comme de la violence, même si telle n'est pas l'intention des élèves.

Michelle Lequarré a identifié plusieurs facteurs qui influencent les actes de violence à l'école :

> **Architecture**

Les toilettes, les espaces ouverts près des cages d'escalier ou les coins sombres peuvent tous inviter à la violence. Les écoles doivent être bien éclairées et bien aménagées.

> **Anonymat**

Il faut que les administrateurs et les enseignants combattent activement l'anonymat en apprenant à connaître leurs élèves individuellement. L'interaction avec les élèves dans les couloirs et hors de la salle de classe favorise l'estime de soi et fait que les élèves sont mieux identifiables lorsqu'ils sont mêlés à des incidents de violence.

> **Pression des pairs**

Les groupes, les gangs et l'incitation à se conformer sont une caractéristique majeure de la

Lorsqu'ils se trouvent devant un élève qui a subi un acte de violence, les administrateurs doivent garder à l'esprit le bien-être de l'élève et prendre la situation au sérieux, ce qui implique notamment d'attribuer l'importance voulue à ce que dit un élève et de ne pas minimiser la situation.

vie scolaire. Les élèves peuvent avoir peur de sortir du rang et d'impliquer leurs pairs, généralement parce qu'ils craignent les représailles. Il est extrêmement important de déterminer les origines du comportement d'un élève et de déterminer s'il est un participant ou un témoin.

> **Harcèlement**

Le harcèlement sexuel ou verbal, l'usage de drogues et l'exclusion sociale sont extrêmement menaçants et peuvent démoraliser les élèves.

> **Participation de la communauté**

Il est crucial de prendre en compte tous les membres de la communauté scolaire. Médecins, infirmiers, travailleurs sociaux et auxiliaires d'enseignement doivent tous être associés aux stratégies de prévention de la violence.

> **Mesures disciplinaires**

Il peut être difficile aux enseignants d'appliquer des sanctions. Lorsqu'un élève est sanctionné, il est indispensable qu'il comprenne les raisons de la sanction.

> **Soutien éducatif**

Les élèves ont droit à un soutien éducatif approprié. On leur dit souvent de se tenir tranquilles huit heures par jour, parfois sans qu'ils comprennent le cours, ce qui est une situation stressante pour les élèves.

En conclusion, Michelle Lequarré a établi une liste de suggestions quant à « ce qui marche » en matière de résolution des problèmes de violence à l'école :

> **Une approche fondée sur les droits**

Une liste des droits des élèves, outre le règlement de l'école, fait confiance à l'intelligence des élèves et promeut des choix responsables.

> **Egalité des sexes**

Les activités et programmes ciblés qui encouragent la participation des filles et l'équité sont essentiels pour mettre fin à la violence sexiste.

> **Implication des élèves**

La participation des élèves aux conseils d'école, aux clubs UNESCO ou à des groupes de solidarité favorise le sens des responsabilités et aide les élèves à mieux comprendre leur droit à la participation.

> **Travail d'équipe entre enseignants**

Il faut que les enseignants soient capables de s'adapter aux différents points de vue des élèves et de gérer efficacement ensemble les conflits qui peuvent surgir.

> **Des réactions adéquates et rapides à la violence**

Tous les actes de violence, même mineurs, doivent être traités rapidement et efficacement

Kabir Shaikh

« L'éducation, ce n'est pas seulement les enfants, c'est l'enfant. Chaque enfant n'a qu'une seule enfance. Notre devoir est de protéger chaque enfant aussi longtemps qu'il est à l'école. »

Kabîr Shaikh a parlé de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et du travail effectué avec quelque 4,2 millions de réfugiés de Palestine. Les activités éducatives de l'UNRWA concernent les 500 000 élèves qui vivent dans les camps de réfugiés à Gaza, en Cisjordanie, en Syrie, au Liban et en Jordanie.

Le problème

Les châtiments corporels sont un sujet particulièrement préoccupant dans les écoles relevant du mandat de l'UNRWA.

Le contexte

Les attitudes sociétales, religieuses et culturelles qui approuvent les châtiments corporels sont très présentes dans le milieu scolaire.

Ce qu'on peut faire

Se concentrer sur la sensibilisation aux châtiments corporels tout en mettant aussi l'accent sur les performances et les talents des élèves et des enseignants s'est révélé efficace pour promouvoir une discipline non violente.

Une étude de l'UNWRA a conclu que les élèves acceptent souvent les châtiments corporels bien qu'ils sachent que ceux-ci sont interdits. Selon l'étude, des élèves disaient que les enseignants les frappaient « pour leur bien ». Bien que les enseignants qui infligent des châtiments corporels à leurs élèves risquent de perdre leur emploi, une collusion bien établie les protège. Si un parent se plaint, l'école lui fait clairement comprendre que l'enseignant pourrait être révoqué et que sa famille perdrait sa source de revenus. En conséquence, de nombreuses plaintes sont retirées et les rapports concernant la violence contre les élèves ne reflètent pas la réalité.

Pour Kabîr Shaikh, beaucoup d'enseignants estimaient que l'opposition de l'UNRWA aux châtiments corporels sapait leur autorité. Pour surmonter cette résistance et renforcer les bonnes pratiques, l'UNRWA a introduit des récompenses pour l'excellence de l'enseignement. L'objectif est de récompenser et de sanctionner les enseignants tout comme ceux-ci récompensent et sanctionnent leurs élèves.

Kabîr Shaikh a ensuite expliqué toute la différence qu'il y a entre la situation dans les camps de réfugiés et dans les autres environnements scolaires. Les enfants réfugiés ont rarement accès à des terrains de jeux, à des toilettes adéquates, à des manuels ou à des bâtiments scolaires.

INTERVENANTE



Sylvia Ortega Salazar

« Il existe une forme aiguë de la violence qui s'appelle l'extrême pauvreté, et qui est liée au défaut d'équité. C'est donc une bonne idée d'associer qualité et équité. »

Ce sont des chambres, des cuisines ou des couloirs qui servent de salles de classe. Les enfants sont souvent laissés à eux-mêmes dans les rues et l'absence de lieu sûr pour jouer est une cause fondamentale des agressions entre élèves. Les enfants qui vivent dans ces zones souffrent aussi d'une grande anxiété, ce qui gêne leur concentration.

En conclusion, Kabîr Shaikh a évoqué la stratégie de l'UNWRA visant à promouvoir des écoles sûres et stimulantes. La sécurité est une condition préalable de la scolarité, mais ce n'est pas elle qui fait venir les élèves dans les salles de classe. Il faut stimuler les élèves par des activités intéressantes qui les encouragent à aller à l'école. Par exemple, chaque école de l'UNWRA a son propre parlement des élèves qui les associe à la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et à la résolution des conflits.

Lorsque des enseignants disent à Kabîr Shaikh que sa mission d'élimination des châtiments corporels procède d'une perspective culturelle « occidentale », il leur demande s'ils croient qu'en Occident les élèves ont un plus grand droit à la dignité que les élèves des autres régions du monde.

Sylvia Ortega Salazar a structuré ses observations sur les exposés du deuxième groupe de discussion autour du besoin de cohésion entre les programmes de prévention de la violence à l'école, qui requièrent une action coordonnée à tous les niveaux. Elle a aussi présenté des bonnes pratiques issues de programmes efficaces de prévention de la violence et, inversement, des facteurs dont on sait qu'ils font obstacle à des écoles saines et sûres.

Elle a souligné qu'il faut de la cohérence entre les politiques et les programmes internationaux, nationaux et locaux centrés sur la violence à l'école. Les résultats de politiques disparates créent un menu incohérent d'interventions et entravent l'efficacité des plans de prévention de la violence. A titre de solution, Sylvia Ortega Salazar a proposé deux stratégies : premièrement, quand les politiques ne sont pas uniformes, il est possible d'utiliser les méthodes statistiques et les études ethnographiques pour évaluer

les résultats des différentes politiques en vue d'identifier les points forts et les points faibles ; deuxièmement, lorsqu'il est possible de former des alliances stratégiques, les organisations internationales, les responsables de l'élaboration des politiques, le personnel scolaire et les chercheurs doivent s'employer de concert à promouvoir la cohérence. A propos de l'action conjointe, Sylvia Ortega Salazar a fait observer que les alliances devraient élargir leur portée et examiner comment protéger les élèves non seulement à l'école mais aussi chez eux. Pour y parvenir, il faut travailler avec les familles et les enfants.

Sylvia Ortega Salazar a mis l'accent sur deux facteurs majeurs qui font obstacle au maintien d'environnements scolaires sûrs. Le premier est que les écoles s'occupent de problèmes qui précédemment étaient du ressort des familles, des communautés ou des églises, et cela limite le nombre des acteurs concernés travaillant sur la sécurité des élèves. Le deuxième est la couverture médiatique de la violence à l'école, qui est souvent accrocheuse et peut être particulièrement nuisible. C'est pourquoi la communication et la coordination avec les médias sont essentielles si l'on veut que la couverture soit productive.

Appelant l'attention sur les stratégies efficaces de prévention de la violence, Sylvia Ortega Salazar a examiné les moyens par lesquels les

politiques peuvent susciter le changement en dotant les écoles des compétences nécessaires pour faire cesser la violence. On pourrait par exemple inclure la prévention de la violence dans le programme scolaire et renforcer le leadership des enseignants et leur perfectionnement professionnel. Ce sont là des instruments particulièrement robustes pour aider les écoles à résoudre les problèmes de violence. Cependant, quels que soient les aspects spécifiques du programme, elle a fait observer que les écoles sont presque toujours plus performantes quand elles décident de mettre en œuvre des pratiques de façon indépendante que quand des politiques leur sont imposées.

Pour conclure, Sylvia Ortega Salazar a recommandé que des fonds soient alloués pour des recherches supplémentaires de façon que des objectifs puissent être fixés en matière d'élimination de la violence à l'école. Elle a aussi demandé plus d'action, de nouvelles méthodes d'évaluation, de meilleures pratiques et surtout de meilleures normes.

INTERVENANT

Mafakha Touré

« Il y a une conspiration du silence qui occulte beaucoup de pratiques violentes, en particulier celles qui sont dirigées contre les filles et les femmes. »

Mafakha Touré a commencé par souligner la très grande différence entre son point de vue sur la violence à l'école, qui est influencé par un contexte ouest-africain, et les points de vue exprimés jusqu'ici à la réunion. Pour lui, la violence à l'école, ce ne sont pas les brimades, les bagarres dans la cour de l'école ou l'abus de drogues. C'est plutôt une manifestation de la culture de la violence au sens large telle qu'exprimée par les conflits armés, les violences familiales et les violences de la rue.

Selon Mafakha Touré, en Afrique de l'Ouest, la violence est la première raison pour laquelle les élèves quittent l'école. 67% des filles et 57% des garçons qui abandonnent l'école le font en raison de la violence. Lorsqu'on demande aux élèves ce qu'ils détestent le plus à l'école, ils répondent tous que ce sont les châtiments corporels. Lorsqu'on leur demande d'énumérer les qualités d'un bon enseignant, ils disent qu'un bon enseignant est un enseignant qui est gentil et ne les frappe pas.

Il a fait constater que les châtiments corporels font incontestablement partie de la culture de l'Afrique de l'Ouest. Ils sont souvent considérés comme un rite de passage pour les enfants, qui les prépare à devenir des adultes responsables. Continuant dans ses argumentations, Mafakha Touré a souligné que battre les enfants est un élément central du mode d'organisation de l'école. Entre autres choses, les châtiments corporels renforcent les rôles attribués aux sexes. Les garçons sont formés à la dure pour devenir des patrons intraitables, tandis qu'on enseigne aux filles à se plier à des pratiques telles que les mutilations génitales féminines. Souvent, il n'est simplement pas question de parler de cette violence faite aux filles. Cette conspiration du silence est liée aux facteurs socio-économiques. La pauvreté et la violence sont interdépendantes, et Mafakha Touré a rappelé qu'une société qui souffre de la pauvreté a d'autres problèmes à résoudre que la violence contre les enfants.

La violence trouve un terreau fertile dans la guerre. Les conflits armés, l'instabilité politique et les brutalités policières aggravent encore le problème de la violence à l'école et peuvent donner aux écoles un caractère hostile et autoritaire. Il est arrivé que des enseignants en grève prennent les élèves en otages, ce qui montre comment les écoles peuvent refléter le climat de violence d'une société.

DÉBAT

Le caractère militariste de certaines écoles montre combien l'école semble avoir été conçue pour les garçons. Dans l'immense majorité des cas, les manuels ne donnent pas de place au sexe féminin et les examens sont généralement organisés dans la perspective de la psychologie des garçons. Les programmes scolaires et les comportements des enseignants reflètent dans bien des cas une culture de discrimination sexuelle et de violence contre les femmes, que les élèves reproduisent dans leurs propres interactions. De fait, quand sont commis des actes graves de violence contre les élèves, tels que des coups mortels, des violences sexuelles et des viols, les coupables sont parfois des enseignants. A cet égard, la formation et la sensibilisation des enseignants sont des éléments essentiels d'une réforme efficace du système.

Au Sénégal, le système éducatif moderne a été mis en place à l'époque de la colonisation, qui a transmis des modèles de domination. Aujourd'hui, pour rompre le cycle de la violence, il faut une plus grande implication locale. Certaines écoles ont mis en application le programme « Parlons-en » du Forum des éducatrices africaines, qui offre aux garçons et aux filles une plate-forme de libre expression. Enfin, il est aussi important de changer le climat dans les écoles. Au Sénégal, la bonne humeur est très appréciée et une atmosphère de convivialité et de camaraderie peut réduire les actes de violence.

Le débat qui a suivi les présentations a porté sur la mise sur le marché et la conception des programmes de prévention de la violence, sur le rôle de l'UNESCO et du mouvement de l'Education pour tous dans la prévention de la violence, et sur les alternatives innovantes aux interventions traditionnelles concernant la violence à l'école.

Des participants ont exprimé leur crainte que des programmes conçus pour être mis sur le marché ou pour répondre à des objectifs politiques ne se heurtent à des résistances sur le terrain. Il faut que les responsables des politiques et les administrateurs testent chaque programme et se prononcent sur leur reproductibilité sur la base des faits et non de l'acceptation par le marché. Un autre facteur clé pour garantir l'acceptation des programmes est leur appropriation par les communautés. Cela est particulièrement crucial dans certains pays en développement où il existe souvent des écarts entre les normes locales et les normes internationales, et où les normes sont souvent imposées de l'extérieur. En conséquence, chaque programme doit être conçu dans l'optique des normes locales et être sensible aux besoins de la communauté au sens large.

A propos de l'Éducation pour tous, certains participants se sont dits préoccupés par le fait que ce mouvement pousse à recruter des enseignants pour répondre aux exigences de quantité, sans prendre dûment en considération la qualité. De plus, une éducation de qualité devrait aussi signifier des écoles sûres. L'Éducation pour tous ne saurait être promue efficacement si les enfants entrent dans des écoles sans sécurité appropriée où leur bien-être pourrait être compromis.

Le rôle de l'UNESCO consistant à collaborer avec les États membres sur la prévention de la violence a aussi été débattu. Un renforcement des partenariats stratégiques et de l'aide financière en faveur de la prévention de la violence est nécessaire pour mettre en œuvre les programmes sur le terrain.

Enfin, un participant a présenté un programme de prévention de la violence mis au point à l'Université de Montréal, à titre d'exemple de « ce qui marche ». Dans le cadre de ce programme, les enfants à risque étaient identifiés précocement et bénéficiaient d'une attention particulière. Cela consistait notamment à les mettre dans des groupes où les enfants socialisés, non violents, étaient en majorité, et à programmer des visites à domicile pour aider les parents à mettre en œuvre des techniques de prévention de la violence. Ce programme a montré que les interventions secondaires conjuguées avec les interventions primaires – dans la salle de classe – sont souvent plus efficaces que les interventions primaires prises isolément.

SYNTHÈSE DU GROUPE 2



Marilyn Campbell – Rapporteur

Le deuxième groupe de discussion a compris quatre présentations qui ont traité des politiques innovantes et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la violence à l'école. Ces présentations ont été axées sur les efforts communs requis pour créer des écoles sûres, sur une vue d'ensemble des stratégies de prévention de la violence dans le monde, sur des exemples de bonnes pratiques que les écoles peuvent utiliser pour réduire les conflits, et sur les pratiques visant à améliorer les conditions de scolarité des enfants réfugiés. Deux intervenants ont réagi aux présentations en présentant leurs propres opinions sur les politiques innovantes : l'une a traité de la nécessité de cohésion des politiques à tous les niveaux, et l'autre a concerné la violence à l'école en Afrique de l'Ouest.

Les thèmes clés qui se sont dégagés des présentations et des débats qui ont suivi sont les suivants :

La violence à l'école est un défi et une possibilité de changement

- Les causes et les conséquences de la violence à l'école sont multiples et interdépendantes.
- Les évolutions positives aux niveaux mondial, national, des Etats, des dis-

tricts, des écoles et des individus offrent des stratégies pour le changement.

L'action doit être menée à de multiples niveaux

- Il faut mettre l'accent sur les solutions comportant diverses dimensions qui fonctionnent à tous les niveaux et font appel à la fois aux élèves et aux adultes de divers milieux.
- La formation des enseignants, les programmes de recherche, les projets de réduction de la pauvreté et les financements pour soutenir ces programmes sont tous nécessaires pour mettre fin à la violence à l'école.

Des programmes d'intervention innovants

- Les programmes doivent être universels, favoriser la sensibilisation et être comptables de leurs résultats.
- De nouvelles recherches sont nécessaires sur la question de savoir si les objectifs des programmes doivent être les mêmes pour tous les pays ou si chaque pays a besoin de son propre point de départ.

- Il faut établir un équilibre entre une approche globale et des efforts spécifiques, ciblés.
- Pour garantir l'efficacité des politiques et des lois, il faut que celles-ci se traduisent par des procédures pratiques dans la salle de classe.
- Il est besoin de solutions culturelles spécifiques destinées à mettre fin à la violence à l'école qui soient conformes aux droits de l'homme.

L'environnement scolaire

- La finalité de l'école est de construire les bases de l'apprentissage tout au long de la vie, et non pas simplement la réussite scolaire.
- Des changements positifs devraient être apportés à l'architecture des écoles et à leur climat.
- La discipline à l'école devrait être non violente, fondée sur le renforcement positif, et comprendre un système de récompenses.
- Les écoles reflètent la culture environnante de la violence, mais elles sont aussi des environnements dans lesquels les élèves peuvent apprendre à contrer les actes de violence.

Groupe 3

Quel rôle peuvent jouer la société civile et les médias pour libérer les écoles de la violence ?

 **Lena Karlsson**

« Je ne fais qu'attendre dans la classe tenaillé par la peur, de sorte que je ne peux même pas communiquer. J'ai constamment peur quand le maître fait son cours ; j'ai peur qu'il me batte. Je ne peux pas apprendre comme ça. »
– Consultation de l'ONG *Save the Children* auprès des enfants sur la prévention de la violence

Lena Karlsson a traité « peut-être des acteurs majeurs de la société civile : les enfants et les jeunes. » Dans cet esprit, elle a parlé du rôle de l'ONG *Save the Children* dans la promotion de la participation des jeunes et des enfants à l'étude du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants.

Partant du point de vue des droits des enfants, *Save the Children* considère que c'est aux gouvernements qu'il incombe, en dernière analyse, de mettre fin à la violence à l'école. Dans le même temps, elle a dit que son organisation considère aussi les enfants comme des acteurs sociaux qui peuvent faire cesser la violence. Cet objectif étant posé, *Save the Children* a procédé à des consultations régionales des enfants et des jeunes sur la violence dans leurs familles et à l'école. *Save the Children* a posé essentiellement trois questions : quels sont les problèmes clés concernant la violence à l'école ? Quelles recommandations suggérez-vous pour mettre fin à la violence ? Enfin, quelles sont les mesures concrètes qui peuvent être prises ?

Le résultat des consultations régionales a été que les enfants ont demandé que soient prises des mesures dans différents domaines :

- Bien que de nombreuses lois nationales et instruments internationaux interdisent la violence à l'encontre des enfants, dans leur immense majorité, ces textes ne sont pas appliqués. En conséquence, les enfants ont demandé qu'ils soient mis en œuvre avec plus de rigueur.
- Les droits des enfants et leur éducation aux droits de l'homme doivent être intégrés dans les programmes scolaires à tous les niveaux.
- Les inspecteurs scolaires et les comités de gestion des écoles devraient connaître les droits des enfants et l'impact de la violence sur les enfants.
- Des mécanismes de plainte et un suivi adéquat devraient exister de façon que les enfants puissent signaler les actes de violence.
- S'il y avait davantage de conseillers d'éducation, ils pourraient aider à apporter le soutien nécessaire pour une prévention efficace de la violence à l'école.
- Il faudrait s'occuper de la stigmatisation dont font l'objet les garçons victimes de violences sexuelles.
- Fréquemment, quand les enfants dénoncent les violences physiques, psychologiques ou sexuelles, les adultes ne les croient pas ou même les en rendent responsables : « Les adultes ne nous croient pas quand nous disons que quelque chose de ce genre nous est arrivé, et c'est pourquoi nous ne disons rien. »

La violence à l'école doit être combattue avec la participation des enfants. Selon *Save the Children*, cela veut dire que les enfants et les jeunes pensent de façon autonome, s'expriment et jouent un rôle dans le processus de décision. Dans les cas de violence, autonomiser les enfants signifie leur permettre d'agir pour se protéger. Karlsson a donné plusieurs exemples de participation efficace des enfants dans le monde :

- En Palestine, un groupe de filles a organisé une conférence de trois jours à l'intention des parents, des enseignants et des responsables de l'élaboration des politiques à l'occasion de laquelle elles ont demandé que soit adoptée une loi protégeant les enfants et que soient poursuivis les auteurs d'actes de violence contre les enfants.
- Dans l'Orissa, en Inde, une réunion entre enfants et membres de l'assemblée législative a conduit à l'interdiction des châtiments corporels et humiliants dans les écoles publiques.
- En Ouganda, des groupes de soutien organisés par les enfants ont conduit à une augmentation du nombre des cas signalés de violences contre les enfants et à une amélioration du partenariat entre la police et les autorités locales.

Les filles pensent souvent qu'elles n'ont pas le droit de protester contre les violences sexuelles. La sensibilisation et l'éducation aux droits de l'homme peuvent enseigner aux filles qu'elles ont droit à l'intégrité physique.

- Dans le Tamil Nadu, en Inde, des garçons ont mobilisé d'autres garçons pour mettre fin au harcèlement sexuel des filles et suivre la situation dans les écoles.

Lena Karlsson a présenté plusieurs stratégies susceptibles d'aider à mettre fin à la violence contre les enfants :

- Un code de conduite pour les enseignants et les élèves, écrit de concert, qui précise les droits et les devoirs de chacun.
- Une législation efficace, une sensibilisation et une éducation du public.
- Recherche, mise en réseau, suivi et évaluation, et promotion des bonnes pratiques.
- Gestion de la classe fondée sur le respect de la dignité et de l'intégrité physique des enfants.

- Mécanismes de signalement facilement utilisables par les enfants.
- Traitement des causes profondes de la violence contre les enfants, y compris les conceptions hégémoniques des rôles des hommes et des femmes.

En conclusion, Lena Karlsson a rappelé aux participants que l'on demande souvent aux enfants leur opinion mais que les responsables de l'élaboration des politiques n'en tiennent pas compte. Il y a là un problème structurel : les forums et la communication ciblés sur les adultes découragent la participation des enfants. Nous devrions favoriser une participation accessible aux enfants qui leur donne les moyens d'être en prise avec les questions qui les concernent et d'agir.

Les enfants veulent être associés à la conception et au suivi des écoles accueillantes pour les enfants. Certains ont établi une « cartographie » de leur école pour indiquer les endroits sûrs, les endroits dangereux et les endroits où ils risquent de subir des violences.

Peter Newell

« Il ne s'agit pas de faire des faveurs aux enfants. Il s'agit d'obligations juridiques. »

Peter Newell a parlé de l'urgente nécessité de normes internationales interdisant les châtimets corporels à l'école et au foyer familial. Il a estimé impossible d'enseigner aux enfants le respect des droits de l'homme si les écoles persistent dans leurs pratiques violentes et humiliantes.

Pour Peter Newell, la notion d' « alternatives » aux châtimets corporels est une notion erronée. Comme toutes les agressions contre les adultes, les agressions contre les enfants devraient être reconnues et poursuivies comme délits. Dans beaucoup de pays, les violences familiales ne concernent que les violences entre adultes, mais elles excluent parfois les violences exercées directement par les adultes sur les enfants. Selon Newell, cela reflète le fait que les enfants ne sont pas pleinement reconnus comme pouvant valablement se prévaloir des droits de l'homme. A ce sujet, il s'est référé à une déclaration du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, qui a dit que donner des fessées aux enfants est non seulement un comportement répréhensible, mais aussi une preuve de mépris des droits humains d'êtres plus petits et plus faibles.

L'interdiction des châtimets corporels doit s'appliquer aux familles et aux écoles – privées, religieuses et publiques. Les disparités juridiques et pratiques entre la sphère familiale et l'école peuvent poser des problèmes aux enseignants, vu qu'une discipline non violente à l'école peut être difficile à mettre en œuvre si les enfants sont soumis chez eux à des châtimets corporels. En raison de la dépendance des enfants par rapport à leurs parents, l'interdiction des châtimets corporels dans le milieu familial doit être appliquée

Le problème

Dans plus de 90 Etats, de toutes les régions du monde, la loi autorise à battre les enfants à l'école.

Le contexte

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'encontre des enfants demande instamment l'interdiction de toutes les formes de violence contre les enfants – y compris les châtimets corporels, les pratiques traditionnelles nuisibles et les violences sexuelles – fin 2009 au plus tard.

Ce qu'on peut faire

Cette échéance ne pourra être respectée que si la société civile, les médias et les organismes des Nations Unies font campagne ensemble pour que les Etats s'acquittent de leurs obligations juridiques vis-à-vis des enfants.

Il est notoirement absurde de parler d' « écoles sûres » ou d' « écoles accueillantes pour les enfants » si les écoles continuent à recourir aux châtiments corporels.

avec tact. Il risque de ne pas être dans l'intérêt de l'enfant de poursuivre les parents, même dans les cas graves. Cependant, ce n'est pas un argument valable contre les lois qui protègent les droits humains des enfants.

Un obstacle à l'élimination des châtiments corporels est le caractère fermé de la classe. Les violences qui sont commises dans ses murs se heurtent souvent au silence. Pourtant, l'inviolabilité de la sphère privée de la classe commence à s'affaiblir. Par exemple, les enfants utilisent les nouvelles technologies pour rompre la confidentialité de ce qui se passe en classe en enregistrant des exemples de châtiments corporels avec les appareils photo de leurs téléphones mobiles.

Peter Newell a aussi parlé de l'équilibre à négocier entre le respect de la vie privée des enfants et l'encouragement des enfants à parler des violences. Si les médias et les chercheurs de nombreuses régions ont sensibilisé aux châtiments corporels, cela n'a pas toujours été fait en conformité avec le droit des enfants à la vie privée. Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas permettre aux adultes d'interpréter le droit à la

vie privée comme signifiant qu'il est interdit aux enfants de s'exprimer.

En conclusion, Peter Newell a estimé que la communauté mondiale est en train d'abandonner l'idée que les enfants sont la propriété des adultes. Il y a dans le monde de plus en plus d'Etats qui interdisent les châtiments corporels à l'école et dans le cercle familial, et de plus en plus d'instruments juridiques qui prescrivent aux Etats de protéger les enfants des traitements inhumains et dégradants. Depuis 2006, le Comité des droits de l'enfant, organe chargé du suivi de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, a joué un rôle important en précisant que « les enfants ne sont pas privés de leurs droits fondamentaux du seul fait qu'ils franchissent les portes de l'école ». ³ Les écoles *peuvent* être une force viable pour promouvoir la non-violence, mais seulement si elles sont convaincues que la violence contre les enfants n'est jamais acceptable.

Alors que l'on accorde beaucoup d'attention aux brimades entre enfants, il faudrait accorder une plus grande attention aux brimades exercées par les adultes contre les enfants.



Samia Bishara

« Nous ne pouvons pas à nous seuls empêcher les violences contre les enfants. Il nous faut inciter tous les citoyens et toutes les organisations de Jordanie à protéger les enfants. »

Samia Bishara a présenté l'action de la Fondation du Jourdain (JRF) comme exemple de la façon dont la société civile peut agir pour réduire les violences contre les enfants. Créée en 1955, la JRF s'emploie, en accord avec les valeurs culturelles et les meilleures pratiques internationales, à protéger les droits des enfants par le biais de son Programme de sécurité des enfants. A cette fin, la JRF a couvert le premier centre de soins pour les enfants victimes de violences dans la région arabe.

Un des principaux objectifs de la JRF est d'avoir un impact prolongé sur la sécurité des enfants en renforçant les capacités des parties prenantes. Pour y parvenir, elle a entre autres mis en place des programmes dans les écoles de l'UNRWA en Jordanie. Afin de garantir la durabilité de son action, la JRF a formé des formateurs d'enseignants de façon que les écoles puissent s'approprier les programmes.

La Fondation vise aussi à produire des programmes de sécurité des enfants qui soient attrayants pour ceux-ci. Dans le cadre d'une initiati-

ve conjointe avec le Ministère jordanien de l'éducation, elle a produit un spectacle de marionnettes en neuf épisodes sur la sensibilisation à la sécurité. Chaque épisode est centré sur un type différent de violence tel qu'identifié par les enfants au centre de soins. La série vise à renforcer les capacités d'autoprotection des enfants et à former les enseignants et les puériculteurs aux stratégies de protection des enfants.

En conclusion, Samia Bishara a commenté le projet Ecoles sûres de la JRF. Initiative nationale ciblée sur la sensibilisation à la violence à l'école, ce projet met particulièrement l'accent sur les droits de l'enfant. Il aide les écoles à élaborer des règles et des politiques fondées sur les droits de l'enfant, encourage la participation des enfants et forge des partenariats entre les écoles, les familles et les communautés. Le projet porte aussi sur le renforcement des capacités du personnel scolaire en promouvant la gestion de la colère, les techniques de communication et la gestion non violente de la classe. Le projet Ecoles sûres vise à créer une entente entre le Ministère de l'éducation, les administrateurs scolaires, les enseignants et les élèves pour garantir des changements cognitifs positifs.



Paul Robison

« Il est très facile de dépeindre les choses sans nuances et de montrer simplement les auteurs de violences contre les enfants comme des agresseurs dénués de raison. Mais il y a toujours des raisons à la violence. »

Paul Robison a commencé par présenter l'objectif moteur de BBC Education : mettre des ressources entre les mains des enseignants pour qu'ils améliorent leur pratique de la classe. Pour donner un exemple concret du travail de BBC Education dans ce domaine, Robison a projeté trois clips du programme éducatif « ID » qui porte sur les drogues, le sexe et la citoyenneté, et comprend une sensibilisation à la violence à l'école.

Les images qu'il a présentées montraient des brimades et des exemples de discrimination ethnique à l'école. On y voyait une fille réfugiée tourmentée par sa camarade de classe, un enfant harcelé en raison de sa race et un garçon mis au défi de se battre. Le dernier clip illustre de manière réaliste les pressions

exercées sur les jeunes pour qu'ils participent à la violence.

Un problème majeur auquel s'est heurtée BBC Education dans sa description de la violence a été d'illustrer de façon authentique les actes de violence injustifiés. De plus, le programme doit laisser le débat ouvert ; un programme éducatif ne peut se terminer sur une conclusion qui empêche les élèves et les enseignants d'ajouter quoi que ce soit pour prolonger la discussion.

Les éléments de *ID Citizenship* relatifs à la violence à l'école s'adressent à tous les groupes d'âge. Paul Robison a affirmé que même très jeunes, les enfants sont très réceptifs et il faut les sensibiliser aux questions de violence. Pour les jeunes âgés de 14 à 16 ans, il s'agit d'une quête de réalité. Le programme destiné à ce groupe d'âge s'est inspiré de faits authentiques et des jeunes y participent en tant que narrateurs. En conclusion, Paul Robison a exprimé l'opinion que quand des enfants et des jeunes dénoncent la violence, le message se transmet mieux à leurs pairs.

INTERVENANT



Taslim Hammed

« La violence est un problème aux multiples facettes, avec des racines physiques, sociales, psychologiques et environnementales. Pour mettre fin à la violence, nous devons l'examiner à partir de multiples niveaux et de différents secteurs de la société. »

Taslim Hammed a commenté le problème de la violence à l'école en se plaçant dans la perspective de la situation au Nigéria. Il a estimé qu'il n'est pas possible de faire cesser la violence en se contentant de cibler les écoles ; en effet, la violence touche les enfants partout, et pas seulement dans les salles de classe.

Taslim Hammed a affirmé qu'au Nigéria, le gouvernement a du mal à lutter contre la violence à l'école parce que les enfants sont confrontés à la violence dans bien d'autres lieux : lorsqu'ils vont à l'école et en reviennent, lorsqu'ils vont chercher de l'eau ou du bois, lorsqu'ils sont dans la rue, lorsqu'ils sont face à un agent de police, lorsqu'ils sont chez eux et lorsqu'ils sont dans leur communauté. La violence est partout. Il est impératif que les enfants et les jeunes aient accès à une éducation

Dans les zones rurales d'Afrique, les gens ont rarement accès à la télévision. Les enfants écoutent plutôt la radio et il faudrait donc veiller à encourager les reportages qui promeuvent la prévention des conflits.

libérée de la violence, mais la réalité est que l'intimidation et les menaces auxquelles les élèves sont confrontés à l'extérieur de l'école entravent souvent leur aptitude à être effectivement présents à l'école.

Des approches holistiques sont nécessaires pour rapprocher les points de vue des administrateurs scolaires, des organisations de la société civile, des parents et des élèves. Il faut donner aux élèves les moyens de participer, il faut que les parents soient formés aux compétences parentales, et il faut que les administrateurs mettent au point des indicateurs de référence du succès en matière de prévention de la violence. En l'absence d'initiatives politiques concernant la violence à l'école, la société civile peut et doit jouer un rôle fondamental. Taslim Hammed a dit que si les organisations de la société civile s'appuyaient sur les efforts communautaires et mettaient en place des systèmes de partage des connaissances, de grandes améliorations seraient apportées aux systèmes scolaires africains.

INTERVENANTE

Xingrong Zheng

« Les élèves sont face à deux centres de pouvoir : les pressions de l'école et les pressions des pairs. Il leur faut trouver leurs propres sources de pouvoir afin de prévenir la violence et de se protéger. »

Xingrong Zheng a estimé que l'organisation des écoles et des familles peut provoquer la violence dans les écoles et entraver les efforts de prévention. Elle a parlé des pressions engendrées par les examens scolaires et des effets de la politique de l'enfant unique en Chine, afin de montrer comment les structures scolaires et familiales ont un impact sur la façon dont les élèves font l'expérience de la violence.

Xingrong Zheng a expliqué que la Chine a une longue tradition d'éducation centrée sur les examens. De bons résultats aux examens sont extrêmement importants pour les parents et pour les futurs employeurs, et ils sont le principal facteur qui détermine la réussite future d'un élève. Les résultats des examens sont publics, ce qui encourage la compétition et contribue à créer un environnement très stressant. De plus, les élèves sont évalués sur une base quantitative qui ne mesure pas toujours tout l'éventail des apti-

tudes ni la créativité. A ce propos, Xingrong Zheng s'est référée aux intervenants précédents de la réunion d'experts qui avaient estimé que les examens sont une forme de violence scolaire.

Se référant spécifiquement au contexte chinois, elle a dit que la règle générale de l'enfant unique peut conduire à une surprotection des enfants. Selon elle, comme les enfants n'ont pas l'habitude de se débrouiller par eux-mêmes, ils sont souvent vulnérables à la violence. Pour remédier à cela, des relations de confiance entre les élèves, les enseignants et les parents sont indispensables, de façon que les enfants et les jeunes se sentent libres de parler de leurs problèmes. Quand les enfants ne peuvent parler ouvertement avec les adultes, il y a un risque de frustration et de comportements violents.

En conclusion, Xingrong Zheng a souligné l'importance de la réunion d'experts en tant que plate-forme d'échange de points de vue sur la violence à l'école dans le monde entier. En Chine, l'attention récemment accordée aux questions de gestion des écoles et de sécurité a conduit à un nouveau programme relatif aux écoles accueillantes pour les enfants. Elle a souligné que les solutions et les bonnes pratiques présentées à la réunion seront jugées particulièrement importantes pour la mise en place de ce programme.

DÉBAT

Le débat du troisième groupe de discussion a soulevé un certain nombre de questions sur le rôle de la société civile et des médias dans l'élimination de la violence à l'école. Il s'est agi entre autres des approches de l'élimination de la violence tenant compte des facteurs culturels, du rôle des organes gouvernementaux et des organisations de la société civile, et de l'impact que le sport, le jeu et les médias peuvent avoir sur la promotion de la non-violence.

Au début du débat, certains participants ont demandé l'interdiction universelle des pratiques nuisibles et violentes, telles que les châtiments corporels. Cependant, en raison de certaines traditions culturelles qui approuvent les châtiments corporels, cela peut être une mesure complexe, encore que nécessaire, pour les écoles. D'autre part, il a été fait valoir que les « solutions importées » ne fonctionnent généralement pas à l'échelon régional ou local. La plupart des participants ont estimé qu'il faut établir un équilibre entre la réponse au besoin pressant de mettre fin à la violence contre les enfants et le risque d'agir trop précipitamment et d'intervenir d'une manière inappropriée du point de vue culturel.

L'adoption de normes universelles a été abordée et il a été proposé que les jeunes et les enfants soient as-

sociés à l'amélioration des pratiques et des politiques au niveau des pays afin de mettre en œuvre les normes universelles au niveau régional. Il a été ajouté que l'UNESCO et d'autres institutions internationales devraient aider à cette adoption régionale des normes universelles.

Le débat sur le rôle des gouvernements et de la société civile a conduit à appeler tous les acteurs à unir leurs efforts pour éliminer la violence contre les enfants. Les participants ont proposé que les gouvernements soient tenus de formuler des politiques et de mettre en œuvre les conventions internationales sur les droits de l'homme et la sécurité des enfants. L'attention a été appelée sur la proposition selon laquelle les organisations de la société civile pourraient servir de pont entre les gouvernements et les citoyens. Elles devraient mettre l'accent sur la collaboration avec les gouvernements tout en promouvant la prévention de la violence « à partir de la base ». En ce sens, les initiatives visant à mettre fin à la violence peuvent être efficaces si elles passent par les mécanismes communautaires, tels que les communautés religieuses, les administrations locales ou les communautés scolaires.

Le rôle des ONG dans la prévention et l'élimination de la violence à l'école a été un autre sujet du débat. Un participant a attiré l'attention sur le fait qu'en Afrique, les ONG se heurtent à des difficultés

pour renforcer les capacités, documenter les meilleures pratiques et faire généraliser leurs initiatives par les gouvernements. Il a aussi été dit que les ONG doivent éviter les doubles emplois, tels que la production de manuels et de trousseaux d'outils identiques, en coordonnant leur action entre elles-mêmes et avec les organisations partenaires.

Les participants ont aussi commenté le rôle du sport, des activités récréatives et des médias dans la violence à l'école. Il a été noté que si les sports et les jeux agressifs peuvent encourager la violence, les jeux inclusifs peuvent favoriser les comportements non violents. L'attention a été attirée sur le fait que beaucoup d'enfants considèrent les sportifs comme des héros, et ceux-ci devraient être encouragés à collaborer avec les programmes communautaires pour servir de modèles de rôles aux fins de la prévention de la violence.

Concernant les médias, les médias des enfants, comme les lettres d'in-

formation animées par des enfants, ont été encouragés en tant que moyen de promouvoir la participation des enfants à l'élimination de la violence. Un participant a dit que le rôle des médias consistant à dénoncer la violence n'est pas suffisant ; il faut qu'ils travaillent dans des structures durables et qu'ils promeuvent le suivi après les incidents de violence. Le débat a aussi porté sur l'Internet en tant que média qui contient de la violence explicite et qui reproduit les stéréotypes sexistes.

Enfin, les participants ont souligné la nécessité d'accroître les ressources disponibles pour la protection des enfants et la prévention de la violence. Un participant a noté que « les enfants sont souvent au dernier rang des priorités lorsqu'il s'agit d'allouer des ressources ». Il aussi a été estimé que les défenseurs des droits des enfants et leurs organisations devraient faire davantage d'efforts pour combattre l'indifférence à la protection des enfants contre la violence.

SYNTHÈSE DU GROUPE 3



Enrique Chaux – Rapporteur

Le troisième groupe de discussion a comporté quatre présentations centrées sur le rôle de la société civile et des médias dans la prévention de la violence. Les présentations ont porté sur les conclusions clés de consultations avec les enfants sur la violence, la nécessité de respecter les droits des enfants en mettant fin aux châtiments corporels, l'action d'une organisation régionale qui promeut les écoles sûres, et les programmes de télévision qui sont ciblés sur la prévention de la violence. Deux intervenants ont réagi aux présentations en donnant des exemples des problèmes spécifiques engendrés par la violence à l'école dans leurs pays.

Les thèmes clés qui se sont dégagés des présentations et des débats qui ont suivi, sont les suivants :

L'importance d'associer les élèves en tant qu'acteurs aux solutions à la violence à l'école

- L'inclusion des élèves dans le processus de décision et dans l'action a un fort impact sur l'élimination de la violence.
- Les élèves ont un accès privilégié à ce qui se passe dans la salle de classe et il faudrait leur offrir une plate-forme pour

qu'ils puissent parler de leurs expériences.

- La participation à la prévention de la violence autonomise les élèves et aide les victimes de violences à se rétablir.

Questions posées sur le rôle de la société civile

La société civile devrait-elle :

- Avoir pour rôle de contrôler l'action des gouvernements ou de forger des partenariats avec les gouvernements ?
- Avoir pour responsabilité de traduire les politiques en pratiques ?
- Collaborer avec les gouvernements qui sont instables ou qui ont perdu leur crédibilité ?

Des mécanismes de soutien facilement accessibles aux enfants

- Il n'y a pas de mécanismes de soutien accessibles et adéquats pour les enfants qui sont victimes de violences.
- Les enfants qui dénoncent la violence aux médias sont dans une position vul-

nécessaire et méritent d'être protégés et soutenus.

rentes stratégies pour atteindre un but commun.

La nécessité d'un effort commun

- Il faut assigner des rôles spécifiques, ciblés, aux différents acteurs pour combattre de manière concertée la violence à l'école.
- Il faut éviter d'attribuer trop de responsabilités à un seul secteur. On ne saurait par exemple assigner aux seuls enseignants la responsabilité de mettre fin à la violence à l'école.

Approches universelles et approches contextualisées

- Si la protection des droits humains et de la dignité de l'enfant doit toujours être le principe de l'action, les spécificités culturelles et contextuelles n'en continuent pas moins d'exister.
- Il faut tenir compte de la dynamique propre à la culture et au pays pour qu'une stratégie soit durable et réussie.
- Dans certains cas, trouver un terrain commun peut signifier employer diffé-

La relation entre corruption et violence à l'école

- La corruption peut revêtir de nombreuses formes mais c'est avant tout un abus de pouvoir. Elle peut inclure les pots-de-vin, les menaces anonymes et autres formes de violence occulte.
- La coopération avec les associations de parents, les ministères de l'éducation et les syndicats d'enseignants est cruciale pour mettre fin à la corruption.
- La communauté internationale a le devoir de suivre la violence et la corruption à l'école.
- La transparence à tous les niveaux est indispensable pour éliminer la corruption et protéger les élèves. Les élèves ont le droit de savoir quand la sécurité est déficiente et quand ils courent des risques.



IV. État actuel du suivi des recommandations du rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants



Amaya Gillespie

« La culture ne saurait servir de prétexte pour justifier la violence contre nos enfants. »

Dans son exposé, Amaya Gillespie a parlé de l'élaboration des mesures et des plans destinés à donner suite au Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants. « Nous ne faisons que commencer à mettre en œuvre sur une grande échelle les conclusions de ce rapport » a-t-elle souligné. A cet effet, des discussions sont en cours au sujet du maintien d'un défenseur mondial de haut niveau pour impulser des réformes concernant la violence à l'école.

Le Rapport mondial souligne qu'un soutien financier adéquat, des ressources et une formation des enseignants sont essentiels pour prévenir et éliminer la violence.

Pour cela, des réseaux ont été mis en place afin d'indiquer les actions de suivi à mener au niveau des pays ; ces domaines d'action offrent une possibilité essentielle de plaider pour collecter des fonds pour l'éducation.

Amaya Gillespie a fait remarquer que nous commençons parfois l'erreur d'évaluer les élèves au lieu d'évaluer les enseignants, les politiques et le système dans son ensemble. L'évaluation doit être le point de départ qui permet de définir des normes. Les normes des droits de l'homme et les obligations juridiques doivent servir de fondement à l'élimination de la violence contre les enfants. A cet égard, une action plus prompte et plus efficace est nécessaire au niveau des pays afin d'évaluer les politiques et les programmes et d'instituer des normes universelles en matière de droits de l'homme.

Un point important à garder à l'esprit est que la violence est partout. Tous les pays, du Nord comme du Sud, sont confrontés à un type ou un autre de violence et on ne peut désigner les pires zones. De plus, la proposition tendant à classer les types de violence conduit à supposer que certaines formes de violence sont négligeables. Toutes les manifestations de violence sont interdépendantes, ce qui empêche de faire des distinctions nettes entre elles.

Une version du Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants a été

produite à l'intention des enfants et des jeunes, sous le titre « Our Right to be Protected from Violence » (Notre droit d'être protégés contre la violence). L'ONG *Save the Children* a produit une version pour les jeunes enfants sous le titre « Safe You, Safe Me ».

L'ampleur et la gravité de la violence à l'école signifie que nous ne pouvons nous permettre d'attendre pour agir que les fondements des techniques de prévention de la violence soient fermement établis. La question n'est pas de savoir ce qu'il faut faire ; il s'agit plutôt de savoir comment procéder sur le plan pratique. Amaya Gillespie a souligné que quantité et qualité ne s'excluent pas forcément l'une l'autre dans les stratégies de prévention de la violence. Il importe de penser de manière globale et de commencer à agir là où la différence peut avoir le plus grand impact.



V. La voie à suivre

CONCLUSION DES GROUPES DE TRAVAIL

Les débats des groupes de travail ont montré combien il importe de disposer d'une définition unique, fondée sur les droits à la non violence, tout en reconnaissant que les perceptions de la violence peuvent différer en fonction des contextes nationaux et/ou culturels. L'importance d'associer les enfants aux débats sur la violence à l'école a été soulignée, ainsi que la nécessité de parler *avec* les enfants. Sur la base du cadre pratique et conceptuel fourni par le Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants, les groupes de travail ont formulé un certain nombre de recommandations concrètes qui peuvent être rangées sous les rubriques suivantes :

Collecte des données et coordination

L'importance de mettre en commun les recherches et les ressources a été soulignée comme un moyen de mieux connaître les bonnes pratiques et d'éviter les doubles emplois. Il a été proposé que l'UNESCO, en coopération avec d'autres partenaires, joue un rôle de coordination dans la collecte et la diffusion des résul-

tats des enquêtes qui ont déjà été menées. Il a été aussi recommandé que des mécanismes de collecte des données et des mécanismes de suivi et d'évaluation soient créés et/ou renforcés pour éclairer les politiques et les pratiques. L'importance de multiples niveaux de recherche (recherche universitaire et recherche orientée vers l'action) a été soulignée, de même que la nécessité d'aider les chercheurs issus des pays du Sud.

Il a en outre été suggéré d'inscrire la question de la violence à l'école à l'ordre du jour du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous. Les experts ont aussi estimé que la question pourrait fort bien servir de thème à un futur Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

Les nouvelles recherches proposées porteraient sur les sujets suivants :

- L'expérience de la violence à l'école par les enfants (recherche privilégiant en particulier les entretiens) ;
- Mise en œuvre et efficacité des mécanismes existants de protection des enfants, et lacunes de cette protection ;

- Les implications à long terme de la violence à l'école, tant financières qu'en ce qui concerne les conséquences sur les individus et la société (en particulier ses effets sur les victimes). Les experts ont estimé que la Banque Mondiale et l'OMS seraient bien placées pour conduire ces recherches dans leurs domaines respectifs ;
- Exploration des liens entre la violence à l'école et la corruption ;
- Elaboration d'indicateurs de la violence à l'école, adaptés aux contextes nationaux, afin d'évaluer dans quelle mesure les facteurs internes des écoles contribuent aux manifestations de violence.
- L'établissement d'un groupe de travail sur la question de la prévention de la violence à l'école ;
- La création d'un portail d'information accessible à toutes les parties, dont les enseignants et les élèves, afin d'échanger l'information sur les programmes et les bonnes pratiques ;
- Le lancement d'une campagne de plaidoyer dans les médias qui soit de portée internationale tout en étant adaptée aux contextes nationaux ;
- L'établissement de critères pour identifier les écoles accueillantes pour les enfants et d'un système de reconnaissance des bonnes pratiques des écoles sur la base de ces critères ;

Sensibilisation, plaidoyer et partage des bonnes pratiques

Un certain nombre de mécanismes ont été proposés pour améliorer la visibilité du Rapport mondial concernant la question de la violence contre les enfants à l'école :

- La désignation d'un Représentant spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU ayant pour mandat de promouvoir le suivi du Rapport mondial en ce qui concerne la violence contre les enfants à l'école ;

- La reconnaissance des actions institutionnelles et individuelles devrait être fondée sur des récompenses au lieu d'être fondée sur des sanctions.

Renforcement et mise en œuvre des mécanismes juridiques et des mécanismes publics connexes

Les groupes de travail ont souligné l'égale importance de l'adoption d'instruments juridiques traitant de la violence à l'école et de la mise en œuvre effective des lois et des mécanismes existants. Ils ont aussi formulé les recommandations sui-

vantes concernant le domaine juridique et les politiques connexes :

- Réaffirmation des droits de l'homme dans les programmes d'enseignement ;
- Les droits de tous les enfants doivent être respectés et les directeurs d'école doivent être tenus de démontrer qu'ils apportent un soutien approprié aux victimes de violences à l'école ;
- Réponse multisectorielle coordonnée aux incidents liés à la violence ;
- Evaluation des programmes de formation des enseignants pour s'assurer qu'ils intègrent la résolution positive des problèmes de discipline et des conflits ;
- Participation des enfants et des jeunes aux décisions et aux actions par la création de mécanismes qui leur sont facilement utilisables ;
- Stratégie de coordination incluant les donateurs et les agents d'exécution, les gouvernements, les organisations de la société civile, les enfants et toutes les autres parties prenantes ;

- Interdiction des châtiments corporels et autres châtiments humiliants dans les écoles.

RÉCAPITULATION DES PRINCIPAUX THÈMES DÉBATTUS

Les principaux thèmes récurrents des présentations peuvent se résumer comme suit :

- Le dilemme entre l'universalité des droits de l'homme et de la protection des enfants, ainsi que la nécessité de tenir compte des spécificités culturelles face aux diverses manifestations de la violence à l'école ;
- Le paradoxe inhérent à l'action – le besoin pressant de traiter immédiatement ce problème grave contre le risque de faire plus de mal que de bien (il faut avoir conscience des diverses formes de corruption liées au problème) ;
- La nécessité d'une approche holistique de la violence à l'école et de la coopération entre les familles, les enseignants, les administrateurs et la communauté ;
- L'importance de la participation des enfants ;

- La nécessité de la collaboration et de la mise en commun des recherches et des bonnes pratiques pour éviter les répétitions ;
- La nécessité de revoir la nature des tests – à qui servent-ils, aux enfants ou aux gouvernements ? (La nécessité de revoir l'origine/ la finalité initiale de l'école – comme le lien avec le caractère autoritaire de l'école) ;
- Les écarts entre la politique/législation et la pratique ;
- L'impact de l'environnement physique de l'école.



Annexe 1 : programme de la réunion

REUNION D'EXPERTS : EN FINIR AVEC LA VIOLENCE A L'ECOLE : QUELLES SOLUTIONS ?

SIEGE DE L'UNESCO, PARIS, 27-29 JUIN 2007

Section pour la promotion des droits et des valeurs dans l'éducation
Division pour la promotion de l'éducation de base,
Secteur de l'éducation de l'UNESCO

27 JUIN 2007

14h

Ouverture de la réunion

Allocution de bienvenue

Ana Luiza Machado

Sous-directrice générale adjointe pour la gestion du programme de l'éducation, Secteur de l'éducation de l'UNESCO

Présentation du programme de la Réunion

Linda King, chef de la Section pour la promotion des droits et des valeurs dans l'éducation, Division pour la promotion de l'éducation de base, UNESCO

14h30

Groupe de discussion 1 :

La violence à l'école : le contexte général

Président :

Saturnino Muñoz Gomez
Directeur du Bureau de l'information du public, UNESCO

Rapporteur :

Paul Robinson
Conseiller pour l'éducation, BBC Learning and Interactive,
Royaume-Uni

Orateurs principaux :

- La violence à l'école : quels sont les problèmes ?
Clive Harber
Professeur d'éducation internationale, Université de
Birmingham, Royaume-Uni
- Pourquoi avons-nous besoin d'un Observatoire international de
la violence à l'école ?
Eric Debarbieux
Directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école,
Université Bordeaux 2, France
- L'éducation à la non-violence : qu'avons-nous appris ?
Betty Reardon
Directrice émérite, fondatrice, Peace Education Centre, Teachers
College, Columbia University, Etats-Unis

15h30

Débat

16h15

**Comment les écoles font-elles l'expérience
de la violence ?**

« **Violence en verlan** »

Elèves du Collège Jean Jaurès, Villepinte, France ; modérateur :
Sébastien Petiot

18h30

Réception : « Les saveurs de la France »

9h

Synthèse du Groupe 1

Paul Robinson (rapporteur)

9h30

Groupe de discussion 2 : Comment faire des écoles des lieux sûrs pour les enfants ? Politiques innovantes et bonnes pratiques

Présidente :

Maureen Samms-Vaughan

Professeur, University of West Indies, et présidente exécutive de la Commission de la petite enfance, Jamaïque

Rapporteur :

Marilyn Campbell

Maître de conférences, School of Learning and Professional Studies, Queensland University of Technology, Australie

Orateurs principaux :

- Deborah Price
Sous-secrétaire adjointe, Office of Safe and Drug-Free Schools, Département de l'éducation des Etats-Unis
- Tuncay Ergene
Professeur associé, Département des sciences de l'éducation, Programme d'orientation et de conseil, Université Hacettepe, Turquie
- Michelle Lequarré
Proviseur, Lycée Sévigné, Tourcoing, France
- Kabir Shaikh
Directeur du Département de l'éducation, UNRWA/UNESCO

Intervenants

- Sylvia Ortega Salazar
Recteur, Universidad Pedagógica Nacional, Mexique

- Mafakha Touré
Directeur des ressources humaines, Ministère de l'éducation,
Sénégal

10h45

Pause-café au cours de la séance

12h30

Déjeuner

14h

Groupe de discussion 3 : Quel rôle peuvent jouer la société civile et les médias pour libérer les écoles de la violence ?

Présidente :

Lucy Lake

Directrice exécutive adjointe et directrice des programmes,
Campaign for Female Education, Royaume-Uni

Rapporteur :

Enrique Chaux

Professeur, Universidad de Los Andes, Département de
psychologie, Colombie

Orateurs principaux :

- Lena Karlsson
Conseillère principale sur la violence contre les enfants,
présidente du Groupe spécial de Save the Children sur la
violence contre les enfants, Save the Children, Suède
- Peter Newell
Coordonnateur, Global Initiative to End All Corporal Punishment
of Children, Royaume-Uni
- Samia Bishara
Responsable de projet, Queen Rania Family and Child Centre,
Fondation du Jourdain, Jordanie
- Paul Robinson
Conseiller pour l'éducation, BBC Learning and Interactive,
Royaume-Uni

Intervenants :

- Taslim Hamed
Maître de conférences, Department of Guidance and Counselling, Centre for Peace and Conflict Studies, Université d'Ibadan, Nigéria
- Xingrong Zheng
Directrice et professeur, Ecole d'éducation, Université normale de Beijing, Chine

16h **Pause-café au cours de la séance**

29 JUIN 2007

9h **Synthèses des groupes 2 et 3**
Marilyn Campbell et Enrique Chaux (rapporteurs)

Présidente :

Amaya Gillespie
Coordonnatrice du suivi de l'Etude sur la violence, UNICEF

9h40 **Etat actuel du suivi des recommandations du Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants**
Amaya Gillespie

10h **Que faire pour en finir avec la violence à l'école ?**

Explication des tâches des groupes de travail :

Linda King

Trois groupes de travail sur les questions clés :

- Sensibiliser pour mettre fin à la violence à l'école
- Renforcer les cadres juridiques
- Créer des mécanismes pour impliquer toutes les parties prenantes

- **GROUPE 1**

Modératrice :

Rose A. Washika

Chargée de programme, Forum des éducatrices africaines (FAWE), Kenya

Rapporteur :

Daniel Kropf

Vice-président du conseil, Universal Education Foundation, Palestine

- **GROUPE 2**

Modérateur :

Ricardo Hevia

Bureau régional d'éducation de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC)

Rapporteur :

Victorine Kemonou Djitrinou

Coordonnatrice du plaidoyer et de la campagne internationale pour l'éducation, ActionAid International, Afrique du Sud

- **GROUPE 3**

Modératrice :

Sherry Allen

Directrice exécutive, Southeastern Network of Youth and Family Services, Etats-Unis

Rapporteur :

Chris Robinson

Directeur national pour le Royaume-Uni, Right to Play, Royaume-Uni

10h

Pause-café au cours de la séance

12h30

Déjeuner de travail

- 14h** **La voie à suivre**
Propositions et engagements clés : conclusions des trois groupes de travail et débat.
- 15h30** **Pause-café au cours de la séance**
- 16h30** **Clôture de la réunion**
- Allocution de clôture**
Qian Tang
Sous-Directeur général adjoint pour l'éducation et directeur du Bureau exécutif, Secteur de l'éducation, UNESCO



Annexe 2 : Liste des participants

EXPERTS

Sherry ALLEN

Directrice exécutive
Southeastern Network of Youth and Family
Services
28331 S. Tamiami Trail, Unit 3
Bonita Springs, FL 34134
Etats-Unis
Tél. : + 1 239 949 4414
Fax : + 1 239 949 4911
sherryallen@senetwork.org

Martine ANSTETT (représentée par Saran BRANCHI)

Ministère des Affaires étrangères et
européennes
Direction générale de la Coopération
internationale et du Développement
Bureau de l'état de droit et des libertés
publiques
France
Martine.ANSTETT@diplomatie.gouv.fr
Saran.BRANCHI@diplomatie.gouv.fr

Cesar BAZAN

Coordonnateur
Recherche et élaboration des politiques
Plan International
Chobham House
Christchurch Way
Woking
Surrey GU21 6JG

Royaume-Uni
Cesar.Bazan@plan-international.org

Samia BISHARA

Responsable de projet
Queen Rania Family and Child Centre
Jordan River Foundation
P.O. Box 2943
Amman 11181
Jordanie
Tél. : + 962 6 5933211
Fax : + 962 6 5933210
samia_bishara@pcsp.jrf.org.jo

Marilyn Campbell

Maître de conférences
School of Learning and Professional
Studies
Queensland University of Technology
Kelvin Grove Campus Qld 4059
Australie
Tél. : + 61 7 3138 3806
Fax : + 61 7 3138 8265
ma.campbel@qut.edu.au

Enrique Chau

Professeur
Universidad de Los Andes
Département de psychologie
Carrera 1 Este # 18A-70
Bogotá
Colombie
Tél. : + 57 1 339 4949, poste 2539

Fax : + 57 1 332 4365
echaux@uniandes.edu.co

Janine D'ARTOIS

Point focal pour la Décennie internationale
pour la promotion d'une culture de la paix
et de la non-violence au profit des enfants
du monde

Commission nationale française pour
l'UNESCO

57, Boulevard des Invalides
75700 Paris 07 SP
France

Amal DAUD

Coordonnateur de projet
Universal Education Foundation (UEF)
Education by All for the Well-Being of
Children

Ramallah Office:
P.O. Box 4605

Al-Bireh, Palestine
amal@uef-eba.org

Tél. : + 972 22 96 79 67

Fax : + 972 22 98 46 86

Mobile: + 972 598 90 55 85

www.uef-eba.org

Eric DEBARBIEUX

Professeur

Directeur de l'Observatoire international de
la violence à l'école

Université Bordeaux 2

3 ter place de la Victoire

33000 Bordeaux

France

Tél. : + 33 5 57 57 19 58

Fax : + 33 5 57 57 19 58

debarberic@aol.com

Annie DYMETMAN

Professeur

Universidade São Judas Tadeu

Rua Taquari, 546 - Mooca - São Paulo

SP CEP 03166-000

Brésil

anniedym@uol.com.br

Tuncay Ergene

Professeur

Département des sciences de l'éducation

Programme d'orientation et de conseil

Université Hacettepe

06530 Beytepe

Ankara

Turquie

Tél. : + 90 312 2978551

Fax : + 90 312 2978560

ergene@hacettepe.edu.tr

Marion FRESIA

Spécialiste de l'éducation

Haut-Commissariat des Nations Unies pour
les réfugiés

Siège

94, rue de Montbrillant

1202 Genève

Suisse

Tél. : + 41 22 7398285

Fax : + 41 22 7397374

fresia@unhcr.org

Georges FOTINOS

Ancien Inspecteur général de l'Éducation
nationale

Conseiller du Président de la MGEN

France

gfotinos@mgen.fr

Marcela GAJARDO

Codirectrice
Partenariat pour la revitalisation de
l'éducation dans les Amériques (PREAL)
Santa Magdalena 75
Otoña 1002
Santiago
Chili
Tél. : + 56 2 334 4302
Fax : + 56 2 334 4303
mgajardo@preal.org

José Raúl GARCÍA RÍOS

Director Nacional de Juventud
Cruz Roja, Proyecto Brigadas Educativas
Cruz Roja Colombiana
Avenida 68 67B-31 Bogotá
Colombie
raul.garcia@cruzrojacolombiana.org

Amaya GILLESPIE

Coordonnatrice du suivi de l'Etude sur la
violence
UNICEF
5-7 rue de la paix
1202 Genève
Suisse
Tél. : + 41 22 909 5660
Fax : + 41 22 909 5908
agillespie@unicef.org
Taslim Hammed
Maître de conférences
Department of Guidance and Counselling
Centre for Peace and Conflict Studies
Université d'Ibadan
Ibadan
Nigéria
Tél. : + 234 8033599586
+ 234 8052153989
ta.hammed@mail.ui.edu.ng
tayohammed@yahoo.com

Clive HARBER

Professeur d'éducation internationale
Université de Birmingham
Birmingham, B15 2TT
Royaume-Uni
Tél. : + 44 121 414 4831
Fax : + 44 121 414 4865
c.r.harber@bham.ac.uk

Lena KARLSSON

Conseillère principale sur la violence
contre les enfants
Présidente du Groupe spécial de Save the
Children sur la violence contre les enfants
Save the Children
SE-107 88 Stockholm
Suède
Tél. : + 46 8 698 90 00
Fax : + 46 8 698 90 10
lena.karlsson@rb.se

Victorine KEMONOU DJITRINOU

Coordonnatrice du plaidoyer et de la
campagne internationale pour l'éducation
ActionAid International
PostNet suite #248
Private bag X31
Saxonwold 2132
Johannesburg
Afrique du Sud
Victorine.Djitrinou@actionaid.org

Daniel KROPF

Vice-Président du conseil
Universal Education Foundation (UEF)
Education by All for the Well-Being of
Children
Ramallah Office:
P.O. Box 4605
Al-Bireh, Palestine
amal@uef-eba.org
Tél. : + 972 22 96 79 67

Fax : + 972 22 98 46 86
Mobile : + 972 598 90 55 85
www.uef-eba.org

Lucy LAKE

Directrice exécutive adjointe & directrice
des programmes
Campaign for Female Education (CAMFED)
22 Millers Yard
Cambridge CB2 1RQ
Royaume-Uni
Tél. : + 44 1223 362648 /
DD : +44 1223 227037
Fax : + 44 1223 366859
lucy@camfed.org

Michelle LEQUARRÉ

Proviseur
Lycée Sévigné
Tourcoing
France
ml.lequarre@wanadoo.fr
ce.0590215n@ac-lille.fr

Jacques MALPEL

Ministère des Affaires étrangères et
européennes
Direction générale de la Coopération
internationale et du Développement
Bureau des politiques éducatives et
d'insertion professionnelle
France
Jacques.malpel@diplomatie.gouv.fr

Elda MORENO

Directrice du programme
Construire une Europe pour et avec les
enfants
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
Tél. : + 33 3 90 21 52 85
Fax : + 33 3 88 41 27 55

elda.moreno@coe.int

Peter NEWELL

Coordonnateur
Global Initiative to End All Corporal
Punishment of Children
254 Alexandra Park Road
London N22 7BG
Royaume-Uni
peter@endcorporalpunishment.org

Sylvia Ortega Salazar

Recteur
Universidad Pedagógica Nacional
Carretera al Ajusco No. 24
Col. Héroes de Padierna
Delegación Tlalpan
C.P. 14200, México, D.F.
Mexique
mcverdugo@upn.mx

Sébastien PETIOT

Formateur et consultant
France
0686805067@orange.fr

Deborah PRICE

Sous-secrétaire adjointe
Office of Safe and Drug-Free Schools
United States Department of Education
400 Maryland Avenue, SW
Washington, DC 20202
Etats-Unis

Betty A. Reardon

Peace Education Center
Teachers College
Columbia University
Box 171
525 West 120th Street
New York, New York 10027
Etats-Unis

Tél. : + 1 813 221 9771
Fax : + 1 813 221 9773
bar19@columbia.edu

Chris ROBINSON

Directeur national pour le Royaume-Uni
Right to Play
Wey House, Farnham Road
Guildford, Surrey
GUI 4XS
Royaume-Uni
Tél. : + 44 01483 553555
crobinson@righttoplay.com

Paul ROBINSON

Conseiller pour l'éducation
BBC Learning and Interactive
Room 2308
BBC White City
201 Wood Lane
London
W12 7TS
Royaume-Uni
Tél. : + 44 208 7525755
Fax : + 44 208 7525755
paul.robinson@bbc.co.uk

Maureen Samms-Vaughan

Professeur, University of the West Indies
Présidente exécutive, Early Childhood
Commission of Jamaica
C/o Section of Child Health
Department of Obstetrics, Gynaecology and
Child Health
University of the West Indies
Mona, Kingston 7, Jamaica, West Indies
Tél/Fax : + 876 927 1446
msamms@cwjamaica.com

Kabir SHAIKH

Directeur
Director

Department of Education
UNRWA/UNESCO
HQ Gaza
P.O. Box 140157
Amman 11814
Jordan
Tél. : + 972 8 677 7333
+ 1 212 963 9571-3
(via UN satellite network)
Fax : + 972 86 777 555
k.shaiikh@unrwa.org

Mafakha TOURE

Directeur des ressources humaines
Ministère de l'éducation
Rue Alpha Hachamiyou TALL
BP 4025
Sénégal
Tél. : + 221 8220178
Portable: + 221 6449821
mafakha@yahoo.fr

Marie-Paule TRUEL BELMAS

Coordonnatrice du RéSEAU en France
Commission nationale française pour
l'UNESCO
57, Boulevard des Invalides
75700 Paris 07 SP
France
marie-paule.belmas@diplomatie.gouv.fr

Jorge VARELA TORRES

Chercheur
Fundacion Paz Ciudadana
(Proyectos chilenos de prevención)
Valenzuela Castillos 188
Providencia
Santiago
Chili
jvarela@pazciudadana.cl

Rose A. WASHIKA

Chargée de programme
Forum des éducatrices africaines (FAWE)
PO Box 21394
00505 Ngong Road
Nairobi
Kenya
Tél. : + 254 20 3873131, 3873351,
873359
Fax : + 254 20 3874150
RWashika@fawe.org

Xinrong ZHENG

Professeur et directrice
Ecole d'éducation
Université normale de Beijing
Beijing
100875
Chine
Tél. : + 86 10 58805319
Fax : + 86 10 58808004
zhengxinrong@263.net

Elèves du Collège Jean Jaurès

Ali SAKR (12 ans)
Shérazade MATMANA (13 ans)
Said MARWAN (13 ans)
Mariame SANAGO (14 ans)
Sandrine ACADINE (15 ans)
Zaïneb FAKIH (16 ans)

Enseignants du Collège Jean Jaurès

Mme FEARD
Jean JACQUOT
José GONZALEZ

DELEGATIONS PERMANENTES AUPRES DE L'UNESCO

Angella DARBY

Première secrétaire
Délégation permanente de la Jamaïque
auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
Tél. : + 33 1 45 68 33 60
+ 33 1 45 68 32 23
Fax : + 33 1 43 06 84 51
dl.jamaïque@unesco.org

Olivia FAIRLESS

Délégation permanente de la République
islamique d'Iran auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
dl.iran@unesco.org

Sally LOVEJOY

Education attaché
Délégation permanente des Etats-Unis
d'Amérique auprès de l'UNESCO
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
12, avenue Raphaël
75016 Paris
LovejoySG@state.gov

John Paul OLUOCH

Délégation permanente de la République
du Kenya auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis

75732 Paris Cedex 15
Tél. : +33 1 45 68 32 80
+ 33 1 45 68 32 81
Fax : +33 1 44 49 08 58
dl.kenya@unesco.org

Tsunashige SHIROTORI

Deuxième Secrétaire
Délégation permanente du Japon auprès de
l'UNESCO
148, rue de l'Université
75007 Paris
Tél. : + 33 1 53 59 27 30
Fax : + 33 1 53 59 27 27
deljpn.px@unesco.org

Changxing ZHAO

Délégation permanente de la République
populaire de Chine auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
Bureau M7.21
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
dl.chine3@unesco.org

PARTICIPANTS DE L'UNESCO

Qian TANG

Sous-Directeur général adjoint pour
l'éducation et directeur du Bureau exécutif
Secteur de l'éducation

Ana-Luiza MACHADO

Sous-Directrice générale adjointe pour la
gestion du programme de l'éducation
Secteur de l'éducation

Saturnino MUÑOZ GOMEZ

Directeur
Bureau de l'information du public

Vladimir GAI

Chef de section
Division du développement de la
communication

SPECIALISTES DU PROGRAMME

Jean BERNARD

Andrea Gissele BURBANO FUERTES

Ricardo HEVIA

Venus JENNINGS

Lydia RUPRECHT

Justine SASS

Clare STARK

Tarja TURTIA

Consultants:

Eric LIND

Natalia URIBE

EQUIPE D'ORGANISATION :

*Section pour la Promotion
des droits et des valeurs dans
l'Education*

*Division pour la Promotion de
l'Education de base*

Linda KING

Chef

Florence MIGEON

Linda TINIO

Ulla KALHA

Marina PATRIER

Jessica DROHAN

Appui Technique :

Martha MILANZI-NGUNI

Cecilia COQ



Annexe 3 : sigles et acronymes

EPT : Éducation pour tous

FAWE : Forum des éducatrices africaines

UNHCR : Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

JRF : Fondation du jourdain

réSEAU : Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient



Notes

1. – Intégration dans les processus nationaux de planification de mesures visant à prévenir la violence contre les enfants et à y réagir, dont la désignation d'un point focal pour favoriser la mise en œuvre de ce plan.
 - Renforcement des cadres juridiques en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment en mobilisant le soutien à l'interdiction de toutes les formes de violence.
 - Prévention de la violence.
 - Promotion de la participation des enfants aux processus de suivi.
 - Renforcement de la collecte des données et de la recherche.
2. Il est estimé que 300 millions d'enfants dans le monde sont victimes de violence, d'exploitation et de brutalités. www.unicef.org
3. Observation générale N° 1, article 29 (1), Les buts de l'éducation, Convention relative aux droits de l'enfant, <http://www.ohchr.org/english/bodies/crc/>

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Section pour la promotion des droits et des valeurs dans l'éducation
Division pour la promotion de l'éducation de base
Secteur de l'éducation

UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris SP 07, France
Tel: +33 1 45 68 09 67
Fax: +33 1 45 68 56 33
m.milanzi-nguni@unesco.org
www.unesco.org/education

ED-2007/WS/38 – CLD 2452.7